BULLETIN COMMERCIAL.
REVUE DE LA SEMAINE.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Vendredi soir, 4 janvier.

La semaine qui vient de s'écouler a été commercialement calme, bien qu'il y ait sur le marché un très fort stock de produits de toutes sortes. Le mauvais temps, les jours de fête et la difficulté de transport ont contribué à arrêter les transactions. Les ventes de coton, de sucre, de mélasse et de provisions ont été faibles, mais le maïs s'est bien vendu pendant une partie de la semaine. [illegible]

COTON.—Arrivé depuis le 28 du mois dernier 41,564 balles.—Expédié dans le même intervalle, pour Liverpool, 6,537 balles; Havre, [illegible] Hambourg, 2,021 —Gênes, 233; Barcelone, [illegible] Trieste, 1,115 —Vera-Cruz, 861;—Tampico, 286; New-York, 842;—Boston, 3,726;—et Philadelphie, 423 balles:—ensemble, 21,287 balles, ce qui fait une addition au stock de 20,297 balles, et laisse en main y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés, un stock de 394,674 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er septembre 1855		40,734
Arrivé la semaine dernière	41,564	
Arrivé antérieurement	535,911	577,495
		618,229
Expédié la semaine dernière	21,287	
Expédié antérieurement	532,268	553,555
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		394,674

Samedi, 6,550 balles seulement et léger avantage pour les acheteurs. Lundi, 7000 balles, sans variations, les nouvelles par le *Pacific* n'ayant produit que peu d'effet. Mardi, premier de l'an, 800 balles. Mercredi, pluie incessante, 3000. Hier, meilleure demande et ventes de 13,000 balles à des prix quelque peu irréguliers. Il s'est traité aujourd'hui 13,000 balles. Nous cotons:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL,
LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	..5 @ 6	Middling Fair	9¾ @ 10
Ordinaire	6¼ @ 7¼	Fair	10¾ @ —
Low Middling	8 @ 8¾	Fully Fair	— @ —
Middling	8¾ @ 8¾	Good Fair	— @ —
Good Middling	9¼ @ 9¾	Good Fine	— @ —

TABAC.—Arrivé depuis le 28 du mois dernier, 212 boucauts.—Expédiés dans le même laps de temps, pour New York, 73;—Boston, 6;—et Philadelphie, 30 boucauts.—Ensemble 109 boucauts. Stock en magasin et à bord de navires non expédiés, 4,667 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main le 1er septembre 1855		11,715
Arrivé la semaine dernière	212	
Arrivé antérieurement	3,516	3,728
		15,443
Expédié la semaine dernière	109	
Expédié antérieurement	10,447	10,554
Stock en magasin et à bord de navires non-expédiés ce jour		4,887

Malgré le faible stock, les opérations se sont élevées à 400 boucauts dont 54, à 7 cts; 167, admis et rejetés à 7¼; 20 à 8¼ et 64 (lugs), à 7¾ cts la livre. Les prix sont fermes.

Factory Lugs 5¾ @ 6¼ c; Planters 7¼ @ 7 c; Inférieur to Fair, 7¼ @ 8 c; Fine, 8¼ @ 8¾ c; Choix et triage, 9¼ @ 10 c.

SUCRE.—Peu d'arrivages au commencement de la semaine et hausse de ⅛ @ ¼ c. Les ventes se sont élevées à 3000 boucauts, la plus grande partie à la hausse. Les prix sont plus faibles à la clôture. Nous cotons:

Inférieur à ordinaire, 5¼ @ 6¼; Prime et choix, 7¼ @ 8¾; Fair à fully fair, 6¾ @ 7¼; clarifié 7¼ @ 9 cts la livre.

MÉLASSE.—Les détenteurs demandaient, samedi, 40 cts des lots de choix, mais il ne s'est vendu qu'environ 100 barils à ce prix. Lundi, il y eut baisse de 4 cts par gallon et presque 7000 barils furent achetés à 34 @ 36 cts l'ordinaire à choix et de petits lots à 30¼ cts. Mardi et mercredi, 2000 barils, à 34 @ 35 cts l'inférieure à choix, mais la plupart des acheteurs demandent une nouvelle concession. Les dernières transactions ont eu lieu à 33 @ 35 et 35½ cts le gallon. Les opérations de la semaine comprennent 12,000 barils.

FARINE.—Assez bonne demande pour l'exportation, mais par suite du mauvais temps et de la difficulté extraordinaire de transport, il ne s'est traité que 10,000 barils à $7 75 @ $8 la superfine de l'Ohio en bon état, $7 25 @ $7 50 la fine et gâtée; $8 @ $8 25 la superfine de St Louis et $9 @ $10 le baril des marques extra et choix.

BLÉ.—Pas très recherché. Ventes: environ 15,000 sacs, à $1 75 @ $1 72½ le boisseau de rouge prime.

MAÏS.—Demande animée et, malgré la pluie et les autres obstacles, les transactions ont atteint le chiffre de 75 000 sacs, la grande partie à 65 cts. Cependant quelques lots ont été vendus, en sacs de coton, à 62 @ 62¼ cts.

SEIGLE.—Plusieurs centaines de sacs, à $1 05 @ $1 10 le boisseau.

AVOINE ET SON.—L'avoine de St-Louis s'est vendue assez lentement à 48 @ 50 cts le boisseau.—Le son est tombé à 65 cts les 100 livres en sacs; 100 tonneaux ont été achetés en gros, à $10 50.

FOIN.—Nous cotons cet article à $19 @ $21 le tonneau du Nord et de l'Ouest. Ventes: 445 balles de l'Ouest à $19, et 150, prime, à $21 le tonneau.

PORC.—Ventes: environ 5000 barils, à $15 75 @ $16 le mess et mess prime et $15 25 @ $15 50 le baril de prime.

BŒUF.—Peu de transactions ont transpiré. Les cotes sont presque nominales à $12 50 @ $13 le mess et $10 @ $11 le baril de prime.

BACON.—Quelques petites ventes de plats-côtes avec nouveaux, à 12¼ cts le prime. Les épaules rapportent 10¾ @ 11 cts.

PORC EN GRENIER.—450,000 livres, au commencement de la semaine, à 6¾ cts les épaules, 7 cts le côté et 9 cts les jambons. Hier, les épaules et jambons se sont vendus en lots de 40 @ 40 cts les plats-côtes.

GRAISSE.—Baisse de ¼ c. Ventes: 2500 à 3000 barils et tierçons, à 10¼ @ 10¾ cts la bonne qualité à prime. Quelques centaines de barillets de prime, à 11 @ 11¼ cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE.—Nous cotons le beurre de l'Ouest à 15 @ 20 cts et le fromage à 11 @ 12¼ cts la livre.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE.—La toile du Kentucky s'est peu vendue à 18 @ 19 cts, celle de l'Inde à 13¼, et la corde d'emballage à 8¼ @ 10 cts l'inférieure de la main et la fantaisie faite à la machine.

SACS EN PITRE.—Cet article vaut de 18 @ 19 cts. Rien d'important.

WHISKEY.—Marché calme. Quelques centaines de barils à 33¼ @ 35 cts le rectifié et l'ordinaire.

RIZ.—Le riz de la Caroline rapporte de 5¼ @ 5¾ cts la livre.

SEL.—Un chargement de 5000 sacs de Liverpool, non débarqué, un tiers fin à $1 en gros; un chargement de 6561, en tiers fin, (attendu) à $1 06¼ et un de 5000 gros sel, à 70 cts; 2000 sacs du Sel 12; 5000 boisseaux de Trapani à 30 cts et 28,000 boisseaux, dit, à plus de 25 cts.

CAFÉ.—Ventes à peine 3000 sacs de Rio, à 11 @ 11¾ cts l'inférieur et l'ordinaire et 12 @ 12¾ cts la bonne qualité à prime.

SUIF.—La dernière vente de suif fait en ville a eu lieu à 12¼ cts.

CHANDELLES.—Les chandelles de l'Etoile ont été peu recherchées, à 28 @ 28¼ cts, le plus grande partie à 28 cts.

CHAUX.—La chaux de l'Est de seconde main a rapporté $1 35 @ $1 40 le baril.

CHANGE.—Très faible demande, mais peu de variations. Nous cotons: Sterling, 108¼ @ 107¼; France, 5 fr 30 @ 5 fr 38¾; Traites sur New-York, à soixante jours 2¼ @ 2¾ pour cent d'escompte; Traites à vue sur New York, ½ @ ¾ pour cent d'escompte.

FRET.—Quelques navires anglais et américains ont été affrétés à 21⁄32 d. le coton et 16 d. le maïs pour Liverpool, 1¼ c. le coton et 30 cts le blé pour le Havre. Des navires ont pris des balances de fret pour Liverpool, à ⅝ d. @ 11⁄16 d. le coton.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.

Steamship Granada, Beggs, New York via la Havane
Navire Newport, Strickland, Havre
Maid of Orleans, Dennis, New York
ang Warbler, Oldham, Liverpool
Barque Dennis Kelly, Carson, Philadelphie
Barque Ben Hallett, Little, New York
Barque Weikin, Glover, Boston
Brick esp Pepito, Mas, Barcelone
Goëlette Coloquest, Toler, Baltimore
Goëlette Fanny, Peterson, Mobile
Goëlette Aurelia, Huard, Apalachicola
Steamer Montgomery, Jackson, Montgomery
Caddo no 2, Marshall, Mobile

ARRIVÉS HIER.

Navire Merrimac, Bray, Anvers
Barque Convoy, Happer, Martinique
Goëlette Sidney Price, Gandy, Boston
Au bassin—goëlette Promise d'Or, riv Amite; Belona, Baie St Louis; Independance, riv Amite; Josephine Pascagoula, Gen Washington; riv aux Perles; Ark, Tchefuncté

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Roderick Dhu, Owens, Liverpool
Voince, Power, Boston
nor Protector, Stephenson, Bordeaux
Gulf Stream, Merrill, Liverpool
ang Dirigo, Liverpool
esp Ne Plus Ultra, Havane

Départs des steamboats.

Lafourche	Carrier, Brown	6 AM
Lafourche	Opelousas, Terrebonne	9 AM
Balize	Ophelia, Dmitry	10 AM
Covington	Jasper, Marks	2 PM
Ocean Springs	Creole, Hutchings	4 PM
Mobile	Florida Frost	4 PM
Riv Rouge	St Charles, Applegate	5 PM
Memphis	Belfast, Taylor	5 PM
Yazoo	Cora no 2, Mosby	5 PM
Yazoo	Fulton, Gwartney	5 PM
Napoléon	T P Leathers, Bennett	5 PM
Yazoo	John Strader, Brown	5 PM
Ouachita	Louisa, Keeling	5 PM
Cincinnati	Susquehanna, Williamson	5 PM
Cincinnati	Queen City, Neal	5 PM
Ouachita	Wm C Young, Switzer	5 PM
Ouachita	R W McRae, Cannon	5 PM
Vicksburg	S F J Trabue, White	5 PM
Yazoo	Belle Robinson, Powers	5 PM
Bayou Sara	Bella Donna, McCombs	5 PM
Vicksburg	Natchez, Leathers	5 PM
Memphis	H R W Hill, Newell	5 PM
Louisville	Robert J Ward, Miller	5 PM
Pittsburg	Defender, Rhoads	5 PM
Riv Rouge	Carrier, Graffin	5 PM
Vermilion	Union, Forgey	4 PM
Arkansas	Hickman, Pritchard	5 PM
Riv Tennessee	Eastport, Harrison	5 PM
St Louis	Illinois, Falkerson	5 PM

Départs des Etats-Unis.

Arago, de New York pour le Havre	12 jan
America, de Boston pour Liverpool	16 jan
Baltic, de New York pour Liverpool	19 jan
Atlantic, de New York pour Liverpool	2 fév

Départs d'Europe.

Arago, du Havre pour New York	19 déc
America, de Liverpool pour Boston	22 déc
Baltic, de Liverpool pour New York	29 déc
Atlantic, de Liverpool pour New York	5 jan

SOUTHERN INSTITUTE.
Pensionnat et Externat pour les deux Sexes.
Dirigé par MM. BOURSIER & JEGOU, 145, rue St-Louis.

Les Directeurs de cet établissement ont l'honneur d'informer les parents de leurs élèves et les amis de l'institution, que leur première soirée Littéraire et Musicale aura lieu au commencement du mois de février 1856. Ils invitent en conséquence les parents qui désirent que leurs enfans y prennent part, à ne pas manquer de les leur renvoyer aussitôt la réouverture des classes fixée au 2 janvier prochain.

M. Boursier, administrateur de l'institution, se trouvera chargé, dans l'après-midi, d'un cours d'élocution et de chimie; prie les personnes qui désireraient le voir, de vouloir bien venir de préférence le matin de 9 heures à midi.

Nota.—MM. Boursier et Jegou saisissent avec empressement cette occasion pour exprimer de nouveau aux familles leur vive reconnaissance du bienveillant patronage dont ils n'ont cessé de les honorer et auquel ils doivent en partie l'état florissant de leur maison d'éducation, qui est aujourd'hui l'une des plus importantes de la Nouvelle-Orléans.

27 déc—1mo—v et s.

GARANTIE AVEC SÉCURITÉ.
Manufacture de Plaqué
D'OR ET D'ARGENT.
Cuillières et fourchettes, et toute espèce de services de table, ornements d'église, appartements, chandeliers, etc., etc.
153, RUE DE CHARTRES,
Près de l'encoignure Toulouse.
C. ROUYER,
Galvaniseur, doreur en fin, argenteur et bronzeur sur toute matière.

Fait toute espèce de réparations, remet à neuf tous les vieux objets, et garantit son travail pour plusieurs années.

Une expérience de dix années et les nombreuses recherches qu'il a faites pour perfectionner et simplifier son travail, lui ont fait mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans, où il réside depuis longtemps. Il s'est fait une nombreuse clientèle parmi les principaux hôtels et restaurants de la ville, et s'est acquis une grande réputation pour la perfection et le fini de son travail et la modicité de ses prix.

Réparations de montres et de bijoux.
Achats d'or et d'argent. 7fév—1anIje

EAU-DE-VIE—50 quarts J B Godard, Fr. Godard & co, P-000 Godard; 20 de Castillon, 1818 et 1830; 10 quarts et 20 [illegible] Hillery, Baron & co, [illegible]; 10 quarts et 20 paniers Vin [illegible] et Absinthe; [illegible] quarts à Mazuel et à Bennet & co; [illegible] et 8 [illegible] & Comeo;
[illegible] G V Bernard & co, à vendre par HUG ROCHEREAU & co, 17 et 19, rue St-Louis
22 dec

AMUSEMENT.
Théâtre d'Orléans.

Samedi 5 janvier 1856, 2e représentation de *Marie Stuart de Mendés*, grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

Dimanche 6 janvier, *Le Chevalier d'Essonne*, [illegible] *La Parole de [illegible]*, vaudeville en 1 acte.
On commencera à 6 1⁄2 heures.

Théâtre de la Gaieté.

Jeudi soir, 3 janvier 1856.
[illegible]
On commencera à 7½ heures.

Théâtre de Charles,

Samedi soir, 5 janvier 1856.
Bénéfice de Mme Barney Williams.—*Petit. Ambassador.*—*Custom of the country* et *Ireland as it is.*
Les portes ouvriront à 6 1⁄2 heures.
On commencera à 7 heures.

Le public est respectueusement informé que **Mlle THERESA PARODI**, Aidée de Mme AMALIA PATTI STRAKOSCH et de Sig. LEONARDI, sous la direction de M. MAURICE STRAKOSCH, donnera son second concert LUNDI SOIR, 7 janvier, à la salle des Odd Fellows.

PROGRAMME.

Première partie:

1—Fantaisie de concert, sur des airs de la Fille du Régiment, composée et exécutée par Maurice Strakosch.
2—"Good night and pleasant dreams", par W. Vincent Wallace, composée expressément pour Mme Amalia Patti Strakosch et chanté par elle.
3—"Va, dit-elle", romance de Robert le Diable par Mlle Teresa Parodi.
4—Air de Lucie de Lammermoor, chanté par Signor Leonardi.
5—"Como Bella", air de Lucrèce Borgia, chanté par Mlle Teresa Parodi.
6—Andantino, suivi du galop de la Jeune Amérique, composés et exécutés par Maurice Strakosch.
7—Un magnifique nouveau Duettino, par Wallace. "Love's Approach", par Mlle Teresa Parodi.

Seconde partie:

8—"We met by chance", ballade favorite, par Kükenamp, par Mme Strakosch.
9—"Jerusalem, thou that killest the prophets" air de St Paul, par Mendelssohn, chanté, pour la première fois, par Mlle Teresa Parodi.
10—"Home, Sweet home", chanté par Mme Strakosch.
11—"Largo al factotum della citta", air du Barbier de Seville, chanté par Sig. Leonardi.
12—Célèbres variations de Bravura de Hummel, par Mlle Parodi.
13—"A Tempest in a Teapot", rapsodie, composée et exécutée par Maurice Strakosch.
14—[illegible] par Mlle Teresa Parodi et [illegible]
15—La célèbre [illegible] "Vade si viadi qua" chanté par Mlle Parodi, Mme Strakosch et Sig. Leonardi.

Don't deride me, I pray.
Come, let me alone, Lady,
You'll make me laugh that way,
Ha, ha, ha, ha.

M. Strakosch jouera sur deux grands pianos sortis de la célèbre fabrique de Chickering et fils et que M. H. Parsons a eu l'obligeance de lui prêter.

Prix d'entrée pour toutes les parties de la salle: $1. Sièges retenus, $1 50. On peut retenir des sièges à aux magasins de musique de MM. H. D. Hewitt No 20 rue du Camp, et P. P. Werlein, rue du Camp 5.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures. 4janv

LA GRANDE TROUPE PARISIENNE
comique, de singes savants,
de Signor DONETTI,

Paraîtra sous peu. Voir les annonces qui seront bientôt publiées. 4 janvier

PEEL'S SOUTHERN OPERA HOUSE,
Les jours de fête.

Les seuls CAMPBELL MINSTRELS de WEST & PEEL, troupe sans pareille.

On jouera cette semaine des pièces tout à fait nouvelles: *Shakspearean Festivals*, vaudevilles, musique, &c.

Les portes s'ouvrent à 7 heures moins un quart. Le spectacle commence à 7 heures et demie.

Prix d'entrée, 50 cts.
MATT PEEL, directeur
Dr F. A. JONES, agent.
24 déc

PLACE D'ARMES.

DIMANCHE 6 JANVIER 1856, à 2 HEURES PRÉCISES.
Ascension de M. Godard,

Dans son grand BALLON de 26,500 pieds cube. Un amateur partira la tête en bas à 20 pieds au dessous de la nacelle et exécutera des exercices de gymnastique de la plus grande hardiesse.

Si le temps le permet,
Ascensions captives,
Brillant orchestre.

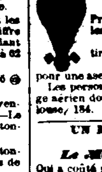

Prix d'entrée......50 cents.—25 cents pour les enfants.

Les portes ouvriront à midi le ballon partira à 2 heures très précises.

Nota. Le prix des places dans la nacelle pour une ascension a été réduit à $ 25.

Les personnes qui désireraient faire partie du voyage aérien doivent s'adresser à M. E. Godard, rue Toulouse, 154. 4 janv

UN MILLION DE CURIOSITÉS.

Le Musée de Spalding & Roger,

Qui a coûté plus de $100,000, qui est admirablement disposé dans le PALAIS FLOTTANT, composé de choix des meilleurs musées du Nord, y compris tout le riche musée d'Albany, et renfermant:

Des ouvrages antédiluviens.

Des armes anciennes et modernes, des instruments aratoires de toutes les parties du globe; 5000 anciennes pièces de monnaie; des reliques de Herculanum et de Pompeii; des souvenirs de la Révolution et des premiers habitants de notre pays; 20,000 tableaux; des trésors rares de la terre et de la mer; des spécimens innombrables de zoologie, d'ornithologie et d'entomologie; des merveilles des arts habiles; des minéraux, des pétrifications, des fossiles qui rappellent les animaux depuis la création du monde jusqu'à nos jours.

Une grande galerie de statues,

Dans laquelle on trouve un grand nombre de héros de l'histoire sacrée et profane, et un nombre infini d'autres.

Curiosités rares et précieuses

qu'on ne peut voir ailleurs et que le manque de place nous empêche de mentionner ici. C'est probablement le musée le plus riche et le plus précieux qu'il y ait en ce moment en Amérique. Les propriétaires se feront l'exhibition à Carrollton, le 25 du courant, et au pied de la rue du Canal.

A la Nouvelle-Orléans (pendant huit jours) à partir du DIMANCHE 6 JANVIER, jusqu'à dimanche 13 janvier.

Prix d'entrée: 50 cts; les enfants et les domestiques paieront moitié prix. Les membres du clergé et leur famille ne paieront rien. Les élèves seront admis à des conditions libérales.

Immédiatement après chaque exposition, un magnifique CONCERT sera donné dans l'élégant salon à bord du "James Raymond," à côté, par la célèbre troupe de *Negro Minstrels.*

Prix d'entrée: 25 cts. 25 déc—3sem

Les anciens favoris sont de retour
A la salle des Odd Fellows.

Quelques représentations seulement.

La première troupe de Campbells, organisée en 1847, est composée comme autrefois, des excellens artistes suivans:

T B Prendergast,	W W Newcomb,
J H Burdett,	Dan Bryant,
S E Clark,	Fred Wilson,
G. Fisher,	H Fenton,
G W Demerest,	J H Ross,
E H Winchell,	P M Beler.

Les artistes ci-dessus qui composent cette troupe la mettent bien au-dessus de toutes les autres.

La famille Black Ravel jouera à la première représentation, la pantomime de la Noël.

Prix d'entrée:—50 cts. Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le spectacle commencera à 7 heures et demie.

On peut retenir des sièges à la salle, sans frais extra, de 9 heures à 1 heure.

T. B PRENDERGAST, directeur.
20 déc H B NETTLETON, agent.

MUSÉE AMÉRICAIN DE VANUCCHI,
No 197, RUE ST CHARLES,

Presqu'en face du Théâtre St Charles et autrefois le Musée de Dan Rice.

NÉCROMANCIE!

PREMIÈRE GRANDE REPRÉSENTATION.

M. ADONIS, le célèbre magicien, ayant été engagé, donnera une de ses soirées magiques, ce soir.—1ère partie: La pendule aérienne, chef-d'œuvre de mécanisme—2o. La cloche parlante.—3o L'oranger et le rosier—4o. L'eau et le tambour—5o. L'automate voltigeur.—6o. Le bonhomme Lapin.

2me partie:—La bouteille infernale d'où M. Adonis tirera deux cents liqueurs différentes qu'il servira aux spectateurs.—2o. La danse des farfadets—3o. L'album mystérieux.—4o. La fumée de Satan. Un des spectateurs fumera un cigare et à un mot de M. Adonis, la fumée entrera dans un bocal—5o Le chapelier de l'an 1800—6o Les poissons d'eau et les poissons de feu.

Parmi les curiosités se trouve un superbe ORANG-OUTANG.

Prix d'entrée:—50 cents. Moitié prix pour les enfants.

Le public est prié de se souvenir du No 197, car beaucoup de personnes prennent pour l'établissement de M. Vanucchi celui qui est à côté et que le propriétaire appelle un musée. Les visiteurs s'aperçoivent, après avoir donné leur argent, qu'ils ont été dupes.

Théâtre d'Orléans.

Bals masqués de société.

La série de Bals masqués de Société qui seront donnés au Théâtre d'Orléans auront lieu comme suit:

Le 1er, lundi, 24 décembre 1855.
Le 2e, jeudi, 10 janvier 1856.
Le 3e, mardi, 15 janvier 1856.
Le 4e, mardi, 22 janvier 1856.
Le 5e, mardi, 29 janvier 1856.

Ces Bals seront sous la direction des Messieurs dont les noms suivent:

Dr I. Labatut,	*Jules Belly,
*Adolphe Schreiber,	*E. G. Gottschalk,
*O. Voorhies,	Ben O'Connell,
*Lucien Charvet,	*Aalfred Cornu,
Omer Gaillard,	Carl Weysham,
O. Dupré,	Henry Lesumont.

Une copie des règlements adoptés par les commissaires des bals sera délivrée aux souscripteurs et aux personnes invitées. Ces règlements seront mis en force dans toutes circonstances.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals sont priés de remettre leur application à M. Ruffier, au bureau du Théâtre.

Les souscripteurs qui désireraient obtenir des billets d'invitation devront remettre leurs listes au bureau afin qu'elles soient présentées en comité d'invitation et d'admission.

*Comité d'invitation et d'admission. 12 déc—ød20

Salle des Odd Fellows.
Bal masqué et de société donné par les jeunes gens.

Une série de bals sera donnée à la Salle des Odd Fellows, comme suit:

1er bal de série	VENDREDI,	14 décembre	1855
2e " "	LUNDI,	31 "	"
3e " "	VENDREDI,	18 janvier	1856
4e " "	MARDI GRAS	5 février	"

DIRECTEURS.

P. E. Mortimer,	W. H. Slack,
E. I. Aubert,	J. F. Planchard,
F. F. Trinchard,	W. C. Wilson,
Thos. Taquino,	James Taylor,
J. B. Prados	A. C. Smith,
L. R. Larose,	J. L. McLearn.

Les messieurs qui désireront se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priés de donner leurs noms et leur résidence au contrôle. Les directeurs se réuniront tous les mercredis soir, à 7 heures, au bureau.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Les billets de souscriptions sont limités. On ne peut s'en procurer qu'en s'adressant au secrétaire, au bureau.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Il ne sera émis aucun billet d'invitation après la dernière réunion des Directeurs, avant chaque bal. La règle est positive.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals, sont priés de s'adresser au secrétaire.

On ne pourra positivement pas acheter des billets le soir du bal. 30 nov.

LE GYMNASE TIR AU PISTOLET
ET SALON D'ÉCHECS, DE
ROPER,
No 10 *rue Perdido* No 10

Sera ouvert LUNDI, 22 octobre. Heures de leçons: de 6 heures du matin à 10 heures du soir, excepté les dimanches.

Il y a une salle pour chaque département.

Le professeur HILDST, du gymnase de Berlin, est chargé de donner des leçons de gymnase.

22 oct—6m

Porter Stout Spain.

En bouteilles et demi bouteilles, de première qualité, en débarquement du navire Osceola, venant de Liverpool, à vendre par
J. Y. DE EGANA,
13 dec 47, rue Bienville

CIGARETTES.—16 caisses de la marque célèbre Hourados, en débarquement du brick Kilt Pigeon, venant de la Havane, à vendre par
BORNIO & FRERE
19 déc No 34, rue Gravier

TABAC en feuille de la Havane—75 balles tabac de choix, pour capes et tripes, garanti Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par
BORNIO FRERE
19 dec No 34, rue Gravier

500 barils huile d'olive, [illegible]
[illegible]
A vendre par J & J TARDOS,
20 nov 21 Vieille Levée.

E[illegible] à vendre par [illegible] THOMAS,
12 dec 8, rue Gravier

DU COMMERCE [illegible]

[illegible] passagers devront payer le fret. 4jan

POUR le HAVRE.—Le paquebot régulier américain, de première classe, MULHOUSE, capitaine Stiphen, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance du fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & Co.
3 janv

POUR le HAVRE.—Le navire de première classe et fin voilier LEMUEL DYER, capitaine Rodewald, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret, s'adresser à
27 dec BAXTER, LOVELL & co.

POUR LE HAVRE.—Le beau navire américain de première classe et fin voilier Rhine, [illegible], capitaine Kinchley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co. 26 dec

POUR LE HAVRE.—Le nouveau paquebot de première classe et fin voilier [illegible], capitaine Wilner, prend en ce moment son chargement et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
26 dec BAXTER, LOVELL & co

POUR LIVERPOOL.—Le navire de 1ère classe MARIA GREENLEAF, capt. Berryman, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co.
21dec

POUR ANVERS.—Le paquebot de 1ère classe BADEN, capt. Healy, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret s'adresser à
27dec BAXTER, LOVELL & co.

POUR LIVERPOOL.—Le navire de 1ère classe Chs S. PENNELL, capt. Melcher, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret s'adresser à
27dec BAXTER, LOVELL & co.

POUR BRÊME.—Le nav. brêmois de première classe et très fin voilier ADMIRAL, capitaine Whitney, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co.
22 dec ou à MEYER, MUMMY & co.

POUR LE HAVRE.—Le navire américain de première classe et fin voilier Lexington, capitaine Stone, prend en ce moment un chargement et partira sous peu. Pour fret de céréales ou de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co
21 dec

POUR ANVERS.—Le navire américain de première classe et fin voilier MOUNTAINEER, capitaine Nelson, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co.
18dec

POUR LIVERPOOL.—Le navire américain de première classe et fin voilier FRANCES P. SAGE, capitaine Ingersol, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co.
18dec

POUR LIVERPOOL.—La barque américaine de première classe et fine voilière MARY BENTLEY, capitaine Bentley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à
CHESNEY & FARWELL
14dec ou à BAXTER, LOVELL & co

POUR TRIESTE.—Le brick suédois de première classe BRILLANT, capitaine Damberg, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co

POUR LE HAVRE.—Le magnifique navire de première classe CHAS. WARD, capitaine Gould, ayant son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co. 11 dec

POUR LE HAVRE.—Le magnifique navire de première classe OSGOOD? capitaine Hurley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
11 dec BAXTER, LOVELL & co.

POUR BRÊME.—Le nouveau navire de 1ère classe TUISKO, capitaine Durneman, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co.
7 dec ou à VEITH JEANNENAUD & co

POUR ANVERS.—Le navire brêmois de première classe et fin voilier ERNST MORITZ ARNDT, capitaine Rust, prend en ce moment un chargement pour Anvers, et partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
BAXTER, LOVELL & co,
6 déc ou à C. T. BUDDECKE & co.

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot de première classe, GUTTENBERG, capitaine Weeks, prend en ce moment un chargement et partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & co.
Pour passage, s'adresser au capitaine à bord. 4dec

AVIS.

Le Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les Hôpitaux de Mme Stepeens, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle Orléans où il rend, tous les jours, la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Il guérit, dans l'espace de 21 à 25 jours, les cancers, sans recourir aux instruments, et les affections pulmonaires alors même qu'elles sont arrivées à la dernière période. Les personnes sujettes aux crises feraient bien de s'adresser au Dr Sheridan qui guérit également les hémorroïdes et les rhumatismes.

Les maladies secrètes sont guéries à la première visite. Les consultations ne coûtent rien. Les personnes demeurant à la campagne peuvent se faire traiter en faisant connaître exactement le degré du mal.

Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ses cures merveilleuses à St-Louis et à la Nouvelle-Orléans. Son diplôme est exposé dans son cabinet. On peut voir voir le Dr rendant la vue aux aveugles.

Heures de consultations: de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Le cabinet est au No 226, rue du Canal, encoignure Tremé. 11 oct—3m

Dispensaire,
No. 22 RUE DE LA DOUANE.

Remèdes nouvellement découverts pour la cure de toutes les maladies secrètes.

Sans mercure et n'empêchant pas les malades de vaquer à leurs affaires ou de s'exposer à l'air.

Le succès sans précédent qu'ont obtenu ces REMÈDES dans toutes les parties de l'Union et en Europe, les nombreuses et nombreuses cures qu'ils ont opérées, les font recommander par les médecins les plus distingués, ne justifient-ils pas la grande confiance du public. [illegible]

Le docteur James appelle aussi l'attention spéciale des personnes qui par une funeste habitude, se ruinent le moral et le physique [illegible]

Toutes les personnes atteintes d'une de ces maladies devront ne pas perdre un instant et s'adresser au Dr JAMES, qui, en peu de temps, leur rendra la santé [illegible]

Rappelez-vous bien que ce bureau de consultations est RUE DE LA DOUANE, No 22—HEURES DE CONSULTATIONS: de 8 heures A. M. à 8 heures P. M. (les dimanches exceptés.) On ne peut craindre de se rencontrer dans mon bureau, attendu que j'ai deux cabinets particuliers entièrement séparés les uns des autres. Les consultations seront strictement particulières.

DR. JAMES,
8nov—3fpar s No 22 rue de Chartres.

PHOTOGRAPHIE.
Salon de Jacobs, 93 rue du Camp,
DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.

E. JACOBS invite respectueusement les admirateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il s'est constamment appliqué depuis plus de dix ans, à se perfectionner dans son art, et, dans ce but, il n'a reculé ni devant le travail ni devant les dépenses. Les installations, dont on remarquera l'élégance, ont encore été embellies, et il a introduit dans son salon toutes les améliorations que les Daguerreotypes ont subies. Il est prêt maintenant à tirer des daguerreotypes qui seront plus beaux et durables que tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre. Ses ambrotypes et portraits sur verre d'une rare élégance et des photographies, avec toutes les couleurs qui ne laissent rien à désirer. Ses prix sont modérés.

M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 17 oct—6m

J. CAMBERGUE,
Md. Tailleur, rue St-Charles, 77,

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir du Havre un assortiment de chemises de toile très fine, à la dernière mode, ainsi que:

Velours couleur pour gilets;
Soie couleur et noire do. do.;
Drap et casimir noir; casimir couleur pour pantalon;
Drap en couleur de toutes nuances pour redingotes;
Edredon noir et couleur pour surtouts et paletots;
Casimir noir façonné, pour pantalons.

PERIGON & Co.
Rue Royale, No. 222, coin Ste-Anne,

Ont l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en main leur assortiment de marchandises sèches pour la saison d'hiver, consistant en indiennes françaises et américaines, mousseline laine, écossais, mérinos, alpacas, casimirs, satinets, cotonnades, étoffes à rideaux, cotons blanc et écru, flanelles, draps de laine, toiles, cravates, chemises blanches et de couleur, chemises de laine, caleçons, bas, chaussettes, bretelles, foulards, mouchoirs, cravates, broderies, corsets, parapluies, en tout genre, ombrelles, rubans, galons, mercerie, parfumerie, peignes de toutes qualités, véritables gants jouvin et autres, &c. &c. 16 oct—3m

MAGASIN DE TAPIS,
No 19 rue de Chartres.

Les soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingrains; ainsi qu'un grand choix de stores; tapis à miettes, en droguet et en fil; tapis de table et de pianos; étoffes en crin; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des différens appartements, corridors, &c. &c.

Le tout au plus bas prix du marché.
A. BROUSSEAU & Co,
16 oct 19 rue de Chartres.

Banque d'Epargne de la Nelle-Orléans.
Bureau, No. 61, rue du Camp.

Incorporée par acte de la législature, le 15 mars 1855.

Le Bureau de cette institution sera ouvert, pour recevoir des dépôts, tous les jours (excepté le dimanche), de 9 heures à 3 heures, et le samedi, de 5 à 8 heures du soir.

Des dépôts d'une piastre et plus seront reçus.

L'emploi des fonds est strictement limité, par l'acte d'incorporation, aux dettes publiques des Etats-Unis, de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Prêts sur hypothèque, sur des propriétés améliorées et non hypothéquées, dans les limites de la ville de la Nouvelle-Orléans, n'excéderont pas 50 pour cent la valeur au comptant.

Prêts sur actions des Banques incorporées à la Nouvelle-Orléans, n'excédant pas soixante pour cent du taux du marché.

Les intérêts ou les bénéfices provenant de l'emploi des fonds seront distribués tous les six mois entre les personnes qui auront déposé de l'argent.

Aucun directeur ne pourra, directement ou indirectement, emprunter de l'argent ou recevoir un salaire quelconque.

Des certificats de dépôts, portant un intérêt sur lequel on s'accordera, seront émis pour des sommes de $1000 au moins, déposées pour un temps spécifié.

DIRECTEURS:

George Bostie,	A D Kelly,	William Vogel,
W N Mercer,	Geo Urquhart,	R B Sumner,
G C Duncan,	A Heine,	George Jonas,
Wilhelmus Bogart,	P N Wood,	Thos A Clark,
Thos A Adams,	E A Bonford,	D D Withers,

W N Mercer, Président.
A D Kelly, Wm Vogel, R B Sumner, Vice-Présidents.

D. D. WITHERS, Trésorier.

N. B.—On peut se procurer, au bureau, des exemplaires de l'acte d'incorporation et des règlements.
28 av—6mom—1 an

Hotel Verandah Conti.

Mme GEORGE, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient MM. les habitans de la côte et le public en général, qu'elle a fait faire à son hôtel d'utiles et agréables réparations, et qu'on y rencontrera, comme par le passé, bon accueil, bonne table, soins empressés, et des appartements bien convenables pour familles et particuliers, à des prix modérés. 1 déc—3m comp

Magasin de Meubles.
CROSSMAN & BREINTNALL,

En Bienville, No 33, Encoig. Passage de la Bourse,

Ont constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que:

Lits, bureaux, toilettes, armoires; do à glace; secrétaires et bois de rose, chaises, tables de toutes les dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose; do de chambre en bois de rose et en citrine; do en bois peint (chaumière); mobiliers élastiques et autres; nattes et tapis, &c. &c.

Ils se chargent aussi de la réparation des meubles et prennent des meubles en échange et en magasinage.

CIGARES de la Havane à bon marché—Regalias à $30 et milliers de $15 à $30 le millier. Ces cigares ont été achetés à la succession de B Valls. A vendre par LABORDE & XIQUES, 30, Vieille Levée, en face du Natchez Alley
22dec

CIGARES—En débarquement du navire W D Miller, venant de la Havane; 350,000 cigares de qualités assorties de La Sevillana, Nueva Empresa, Monte Cristo, Intimidad, Sol et Hervais, à vendre par
LABORDE & XIQUES, 30, Vieille Levée,
29dec en face du Natchez Alley

47 RUE DE CHARTRES 47
Magasin de Draps, gilets, Costumes, draps, &c. et de fournitures de tailleurs.
F. HERMIDOC,

Vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, ses nouvelles marchandises d'automne et d'hiver, telles que:

Draps noir de français,
do de [illegible]
do de [illegible] nuances,
do marron,
do vert,
do castor bleu,

Satin noir de toute qualité, [illegible]
[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Qu'il soit connu que le 24 juillet 1855, pardevant moi, le soussigné, juge de paix dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, se sont présentés Charles Briggs, président, et H. P. Janvier, secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Louisiane, à la Nouvelle-Orléans, qui, ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, à déclaré que le tableau ci-dessus est correct, et est une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.
G. MANSONS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 24 juillet 1855.
(Signé) C. V. JONTE, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.
THEO. A. ADAMS, Président.
GEO. JONAS, Vice-Président.

ADMINISTRATEURS.

John Watt,	G B Hawkins,	
J A Barelli,	W E Seymour,	Thos Henderson,
Samuel Bell,	W G Robinson,	M Avegno,
J W Zacharie,	J G Stevens,	S W Darby,
M O H Norton,	F Simms,	A J Murray,
C T Buddecke,	R W Estlin,	M Heine,
W F Vredenburg,	T C Wallis,	Samuel Smith,
E H Kennedy,	John D Bein,	W F Gouverne,
B B Sumner,	J W Carroll,	Geo MacGregor,
H Frellsen,	C Fellowes,	S A Newman,
W P Saunders,	E B Rhodes,	26 juil

Compagnie d'Assurance mutuelle de la Louisiane, à la Nlle-Orléans.

Conformément aux stipulations de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirant le 12 mars 1855, savoir:

Assurances contre l'incendie	$158,361 66
Assurances maritimes	116,762 76
Assurances sur les rivières	30,764 13
Total des primes	$306,918 55
Moins les primes remboursées	$ 5,094 21
Moins les primes sur les assurances non expirées (réservées)	37,299 26
	42,393 47
Primes gagnées pendant l'année	$264,525 08

Montant payé pour les pertes durant la même période, savoir:

causé par l'incendie	102,387 86
marine	83,685 60
pertes sur les rivières	14,549 72
	200,623 18
Re-assurances, dépenses, intérêts, escompte, &c	22,995 91
	223,619 09

Bénéfice net pour l'année expirant le 12 mars 1855 $ 40,905 99

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets à recevoir, à courte échéance, reçus pour primes	46,202 88
Billets à recevoir (billets de souscription)	126,047 18
Montant dû pour primes	22,886 74
Montant investi en prêts sur valeurs	6,321 29
En caisse	33,762 25
Total	$316,910 35

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans.

Qu'il soit connu que le 24 mars 1855, pardevant moi, le soussigné, juge de paix dans et pour la ville ci-dessus mentionnée, se sont présentés Charles Briggs, président, et H. P. Janvier, secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, de la Nouvelle-Orléans, qui, étant dûment assermentés, conformément à la loi, déclarent que le tableau ci-dessus est correct et une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.

(Signé) CHAS. BRIGGS, président.
(Signé) H. P. JANVIER, secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 24 mars 1855.
(Signé) C. J. VONTE,
Deuxième juge de paix pour la paroisse d'Orléans.

La direction a déclaré un dividende de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées de l'année expirant le 12 mars 1855. Les certificats pour le dit dividende seront émis à partir du 1er juin prochain.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers sur mer et sur les rivières, et contre les pertes et les avaries par l'incendie.

Le bureau est à l'encoignure Sud-Est des rues Camp et Natchez.

CHARLES BRIGGS, PRÉSIDENT.
ANTOINE CARRIÈRE, Vice-Président
H. P. JANVIER, secrétaire.
Nouvelle Orléans, 24 mars 1855.

Directeurs:

A Carrière,	E Ganucheau,	Wm Urquhart,
C Henold,	P Marna,	Thos Byrne,
J M Oglesby,	W A Violett,	R A Montgomery
John Fox,	E H Fosdick,	W P Campbell,
A Reichard,	J C Shannon,	P A Duplessis,
S B Green,	J M Savage,	F W Hirschoff,
A Lamourt,	M Pilcher,	M Eugene,
Fr. Williams,	W C Templeton,	M Musson,
L Foster,	F J De Silva,	W A Johnson,
R Brugier,	J D Dufilh,	D F Logan,
J Thornhill,	J T Hanneman,	G W Dunbar.
30 mars		

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
Sous la direction de Mme PAREST,
Enseignant Danseuse et Dessins.

Le local de cette institution est, sous le rapport de la salubrité et de l'agrément, un des plus convenables et des plus importants que l'on puisse trouver en ville. [illegible]

Madame Parest ne quitte jamais ses élèves; elle enseigne pendant les heures de classe, et elle dirige et surveille tous les départements. [illegible]

Toutes les branches qui composent une éducation solide et élégante y sont enseignées dans les deux langues, [illegible] L'enseignement de la musique vocale et instrumentale est confié aux talents les plus distingués de la ville. Il est inutile de parler ici de l'attention toute spéciale que reçoit l'étude de la langue anglaise. [illegible]

Pour les conditions, s'adresser à l'institution, où on peut se procurer des prospectus.

INSTITUT St-LOUIS.
212, rue Dauphine,
(Entre Ursulines et Hôpital.)

Mme DERON remercie les familles de leur confiance en son institution qu'elle a retrouvée dans le même état de prospérité; elle vient assurer de son zèle et de son dévouement pour leurs enfants. Le séjour de Mme Deron à Paris lui a permis d'étudier par elle-même ce qu'il y a de nouveau dans l'enseignement des demoiselles: elle a visité les maisons d'éducation les plus connues, les cours d'études les plus en renom, et se propose, d'après ce qu'elle a vu, d'introduire de nouvelles améliorations dans son établissement.

Mme Deron veut que les jeunes personnes qu'elle élève acquièrent des manières modestes, élégantes, et une instruction solide, basée sur le respect de la religion, en un mot une éducation complète leur permettant de briller en société et de tenir une maison de famille. Dans les moyens que Mme Deron emploiera, les succès qu'elle a obtenus jusqu'ici, pour que leurs élèves brillent dans une exhibition publique, mais qu'elles fassent des progrès réels. [illegible]

La musique, comme l'enseignement général auquel elle ne doit pas nuire, est l'objet de soins constants et intelligents. Mme Deron pour ses leçons de piano, a la manière, une méthode [illegible] Les cours de solfège et de chant ne peuvent qu'être parfaitement dirigés par Mme Tacconi Tasca [illegible] Les élèves de la ville peuvent prendre des leçons de Mme Tasca en venant chez Mme Deron.

AVIS.

Plusieurs demandes de leçons particulières ont été faites à Mme Deron pour des demoiselles ne pouvant suivre des classes régulières; pour satisfaire à ces demandes, un cours de Français progressif, d'ailleurs d'une manière simple et en ce qui est nécessaire à un cours de Français [illegible] sera ouvert à partir de janvier: il aura lieu deux fois la semaine [illegible]

21 déc—31 jan

ETABLISSEMENT DU Dr L. E. DELRIEU
Lundi des élèves vétérinaires de France,
Rue de Vieux Bassin, No 155, entre St. Louis et Toulouse et rue des Remparts, No 127, entre Toulouse et St. Pierre.

ECOLE D'ÉQUITATION—Au mois et trois leçons [illegible]
[illegible]

Les parents des élèves en leurs correspondants sont admis à [illegible]

ECURIES PUBLIQUES—Chevaux de selle par [illegible]

Le local est parfaitement aéré, ouvert sur les trois rues de la rue St. Louis, Vieux Bassin et Toulouse—[illegible]

Les régles de la plus stricte hygiène sont prescrites et observées [illegible]

VOITURES DE REMISE—On trouve dans l'établissement de M. Delrieu un assortiment de voitures en tous genres. CALECHES, LANDAUX, BERLINES pour noces et funérailles. CALECHES découvertes pour visites et promenades. PHAETONS américains, BRISKA-BAROUCHES à double et simple harnais, BUGGYS, SKELTONS, etc. etc. [illegible]

Elles sortent tout récemment des premières fabriques du Nord et de Paris. Les chevaux sont parfaitement dressés et élégamment harnachés. Des cochers habillés et décorés accompagnent [illegible]

Un local spécialement pour les voitures et les chevaux. Les chevaux de Bogney sont d'une vitesse remarquable.

On prendra des abonnements par cochets, à la course, à l'heure, au mois ou à l'année. [illegible]

HOPITAUX VETERINAIRES—Un local spécial établi dans les dépendances des maisons de M. Demourelle [illegible]

ATELIER DE MARECHALERIE—Ferrures américaines, françaises et anglaises. [illegible]

Ventes, achats et échanges de chevaux, voitures, etc.

19 sep—3po L. E. DELRIEU, D. V.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

Ce chemin est maintenant ouvert d'Alger à Tigerville, sur le Bayou Black, distance de 80 milles, et transporte les passagers et le fret.

TRAINS DES PASSAGERS

Partant du Dépôt, à Alger, tous les jours, à 6 heures 30 minutes du matin.
Partant de Gretna tous les jours, à 6 h. 40 m. du m
Arrivant à Tigerville tous les jours, à midi 10 min.

RETOUR.

Partant de Tigerville à 1 heure de l'après-midi.
Arrivant à Gretna à 4 heures 30 minutes.
" à Alger à 4 heures 40 minutes

Prix:—$2 50 pour aller, et autant pour revenir.

Un ferry destiné à transporter les passagers, partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à 6 heures précises du matin.

La Compagnie recevra, tous les jours, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, sur le wharf au pied de la rue St-Louis, du fret pour Tigerville et les stations intermédiaires. Le fret partant d'Alger devra être payé par les expéditeurs, et tout fret devant être déposé à toute autre station qu'au Bayou des Allemands, à Raceland, au passage Lafourche, à Terrebonne, à Tigerville, où la Compagnie a des agents sera payé d'avance.

On peut se procurer, en s'adressant au bureau de la Compagnie, les règlements et les taux du fret par colis ou forme de pamphlet.

27 oct—6m A. B. SEGER, vice-président.

Académie de Dessin et de Peinture.
M. & C. JAUME, peintre de portraits et professeur de dessin.

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un cours de dessin et de peinture, [illegible] au No. 104, rue Royale, de 6 1/2 à 8 heures du soir, et à son Académie, [illegible]

Prix: $ 4 par mois.

Réimpression complète d'épreuves tableaux, [illegible]

LAMPES de table de différents genres et prix; lampes de côté et à suspension, à huile, lampes de côté et à suspension pour camphine; lanternes de vestibule et autres; candélabres de tous modèles et de tous prix; lustres à 2, 3 et 4 branches; pendules de tous genres et de tous prix; baromètres à huile forme et de comptoir; mèches à main et à cadi.

Réfrigérateurs, plateaux, [illegible]

Mèches, globes et verres à lampes.
E. NAUTRE & Co.
21 nov Successeur de [illegible]

Quincaillerie! Quincaillerie!

Les soussignés reçoivent de Philadelphie un grand assortiment de quincaillerie directe des manufactures, qu'ils offriront à bon marché et à des termes avantageux. Les articles consistent en partie, savoir:

4 boucauts fers à repasser as. 4 à 8.
3 do bouilloires assorties.
2 do casseroles assorties.
2000 chaudières françaises, de 1 à 100 pintes.
2000 fours de campagne et poêlons,
50 douzaines tamis en fil de fer et cuivre.
50 do moulins à café, assortis.
50 do Pelles à manches longs et courts.
50 do haches de Collins,
12 boucauts chaînes pour charrues.
6 do chaînes à bœufs.
1 do moulins à grus.

Aussi: un assortiment complet d'articles d'étagères tels que serrures, coutellerie de table et de poche, rasoirs, ciseaux, verroux, vis, chandeliers, mors de bride, éperons, cuillers et fourchettes, articles d'importation récente d'Allemagne et de France.

Ils invitent les acheteurs des campagnes à visiter leur stock. U. A. POLLARD & Co.
19 déc 76, rue du Canal

DUNTZE & IKEN,
Encoignure Royale et Conti,

Ont reçu par les derniers arrivages d'Europe—
30 caisses de liqueurs extra,
25 caisses de liqueurs de cerises de Copenhague,
[illegible] paniers ratafia et guignolet,
[illegible] caisses curaçao de Hollande, blanc et rouge,
25 do de marasquin,
100 paniers anisette de Bordeaux,
35 caisses vin du Rhin, très supérieur,
25 do vin de Bourgogne, clos de Vaugeot,
20 do vin muscat, bien fin,
[illegible] do vin rouge et blanc, différentes marques,
25 douzaines arrack des Indes.
20 caisses fruits au jus,

Un grand assortiment de pâtés truffés, petits pois, asperges d'Allemagne, harricots verts etc, champignons, cèpes, saucisses et andouillettes truffées, saumon et anguilles d'Allemagne, homards français, etc.

Pickles et sauces anglaises,
Conditures anglaises et allemandes
Fromage anglais, Gruyère, Neufchatel, Limbourg, Parmesan, etc.
Jambons de Westphalie,
Chocolat de Nantes,
Prunes sèches, figues, raisins deCorinthe, etc., etc.
22dec

DIVERS, à vendre par VALLS & SAMBOLA, No [illegible] rue Tchoupitoulas:
50 caisses sucre de la Havane;
10 boites amandes douces;
25 demi-jeannes de do;
10 boites amandes amères;
10 caisses confitures de la Havane;
12 balles nattes d'Espagne;
250 balles tabac véritable Vuelta;
20 sacs cacao de Guayaquil;
50 pleures à lâtrer;
5 caisses morue d'Ecosse, très fraîche;
1 boucaut noix muscade;
50 caisses et 10 barils cigarettes des marques Garcia, Mendoza, Sancho Panza, Minerva et Sol;
[illegible] cigares des marques les plus renommées, telles que: Cervantes, Washington, Sol, Lord Wellington, Intimidad, Cabaña, Resolucion, Prenda, Cazador, Flor Havana, Ribica, Costanca, Pajaro, Nicotiana, Granadina, &c. &c. 21 déc

ABSYNTHE Suisse et Kirsche—100 caisses de la marque "C. F. Berger," Couvet, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
3 dec 31 et 33, rue Gravier

[illegible]

RECU directement des manufactures anglaises, et à vendre à bas marché:
24 fusils à deux coups, à $12 à $75
[illegible]

Ces fusils sont [illegible] U A POLLARD & Co,
8 nov [illegible] rue du Canal, près Chartres.

[illegible] JUDICIAIRES.

[illegible] vs. [illegible]

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] Parlant d'un writ de [illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
MANDEVILLE MARIGNY, shérif
24 déc—28,1855 de la paroisse d'Orléans

Slade Legendre vs. Charles S. S. Todd.

COUR SUPÉRIEURE Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 7 janvier 1856, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin de la Métairie, la Promenade Nayades, la rue Prytania [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
MANDEVILLE MARIGNY,
3 déc—15,28 et 5j Shérif de la paroisse d'Orléans

C. A. Castillo vs. Pierre Alfred Hurtubise, individuellement et comme Administrateur de la succession de Charles Valcour Hurtubise.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT DE LA NLLE-ORLÉANS, No. 9,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 7 janvier 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Conti, Dauphine et Bourgogne; [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison basse en briques couverte en tuiles plates, ayant quatre chambres et deux cabinets sur le devant [illegible]

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
MANDEVILLE MARIGNY,
6 déc—15,26,5 Shérif de la paroisse d'Orléans

No 6077—A. Cenas contre Geo James et sa femme Cour du Troisième juge de paix—Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé, dans cette affaire, l'honorable R. Richardson, juge de ladite cour, je vendrai, samedi, 5 janvier 1856, rue des Bons Enfants, [illegible], entre les rues Canal et Douane, à midi,

Ce lot de meubles, saisi pour satisfaire ledit writ.
Conditions, comptant. J W DUPLESSIS,
24 déc—24,31 déc, 5 janv constable

Henry Rabaera, vs Virginia Bloje et au illo—
No 11,491.

En vertu d'un ordre de writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable G. Lagenbuhl, Cinquième juge de paix, pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique au fond de mon magasin de dépôt, rue des Français No 4, entre les rues Victoire et Esplanade, samedi 12 janvier 1856, à midi,

Un lot de meubles saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. F. E. HERNANDEZ,
1jan—5,11 constable

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Gilbert S. Hawkins a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Robert Ivy décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
CHARLES E. FORTIER,
4jan—10,14 Député-Greffier

Succession de Henry Benvenu.

DEUXIÈME cour de district de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le tuteur ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la cour. CHARLES E. FORTIER,
29dec—3,5 Député greffier

Succession de Mme Basilisse Daspit, veuve de Mathieu Hotard.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour, CHARLES E. FORTIER,
31 dec—3, 8 jan. Dép. greffier

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Henry E. Smith a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres d'exécuteur testamentaire dative à la succession de feu Charles Antoine Harris, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour. CHARLES E. FORTIER
27déc—28,31déc 5jan Député greffier

Succession de femme décédée de Jean Barthe.

DEUXIÈME COUR de District de la Nlle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. CHARLES E. FORTIER,
27 déc—31,31, jan 5 Député Greffier

DEUXIÈME COUR de District de la Nile-Orléans.—Attendu que Eugène Riordan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu Thomas Tive, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. CHARLES E. FORTIER
1 janv—159 Député Greffier

DEUXIÈME COUR de District de la Nile-Orléans.—Attendu que Fayette Byington a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Luther E Backus décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour CH. E. FORTIER,
1jan—1,4,9l dép greffier

AVIS est par le présent donné que le soussigné, Peggy Cox, f. c. l., à l'intention de demander à la première cour de district de la Nouvelle-Orléans l'émancipation de sa négresse MARY, âgée d'environ 26 ans, avec permission de demeurer dans l'Etat.
20d-o—20,& 19 PEGGY COX, f. c. l.

AVIS.

JE, RABET ROBIN f. c, l. de cette paroisse d'Orléans, étant dans l'intention d'affranchir mon esclave nommée Hannah, négresse âgée d'environ vingt ans, notifie toutes personnes, qui pourraient avoir des oppositions légales à faire audit affranchissement, d'avoir à les présenter au greffe de la Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans trente jours à dater du présent avis.
Nouvelle-Orléans, le 6 décembre 1855.
Témoins: Ferdinand Percy Jr, Edward Inall, RABET † ROBIN, sa marque.
6 dec—5on30

WHISKEY—100 demi barils whiskey Monongahela, cercles de fer, à vendre par
JOSEPH LANDIS& Co.
17 dec No 33, rue Tchoupitoulas

A LOUER—Une maison des plus agréables, qui vient d'être réparée, avec jardin et écurie, située rue des Remparts, s'étendant dans la rue du Bassin, entre Conti et Bienville. La propriété sera livrée immédiatement. S'adresser à
AVET FRERES,
19dec—14f Enc Vieille Levée et Bienville

A vendre.

UNE très jolie propriété située sur le bord de la mer, sur une terre élevée, à la Baie St Louis. Les bâtisses sont vastes et en parfait état. Les jardins sont en pleine culture et la propriété conviendrait comme résidence à une grande famille. Un crédit libéral sera accordé à un bon acquéreur.
S'adresser à J. A. BEARD & MAY,
11 dec No 8, Arcade Banks

A VENDRE

Trois jolies propriétés bien situées pour en faire de belles résidences!

La première mesure 84 pieds de face, rue Esplanade sur 140 pieds de profondeur, entre Rempart et St-Claude.

La 2me mesure 60 pieds de face rue Esplanade, encoignure Amour, et face au milieu de la rue Rempart sur 110 pieds de profondeur plus ou moins.

La 3me rue Bayou, encoignure Claiborne, avec une belle et bonne maison de maître,—ainsi que ses dépendances et un joli parterre sur le devant.

Pour les conditions s'adresser à
déc17—15f FRANÇOIS CASTAING.

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé; toutes les améliorations suggérées au soussigné y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au comfort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.
11 sept—6m R. S. MORSE, Propriétaire.

A LOUER—Deux BEAUX APPARTEMENTS GARNIS, rue Royale No 90, au-dessus du magasin, et une et plusieurs chambres garnies. 20 nov—jusq.31déc

GRAND DEBALLAGE.
GODCHAUX FRERES,
107 & 108 rue Vieille Levée.

VIENNENT de recevoir le complément de leur assortiment d'Habillements confectionnés ainsi qu'un grand choix d'articles d'importation étrangères, tels que: chemises blanches, de do couleur, do pour jeunes gens.

Cols et cravattes nouveautés.

CHAPEAUX

Feutres gris et noirs Wide-awake et Planteurs,
do français gris et mode Jérome et Impériale,
do do do 1/2 haute forme,
do do do Lamartine,

Casquettes tous genres, de fantaisie pour enfants.

MM. Godchaux frères remercient leurs amis et le public en général, de leur bienveillant patronage, et les prient d'être convaincus que leur nouveau système d'achats, et les soins qu'ils apportent à la manufacture de leurs produits, joints à leur longue expérience ne peuvent qu'être des plus profitables à leurs acheteurs. Leur but étant la réduction des prix, [illegible]

12 déc

RIZ—50 tierçons riz de la Caroline, débarqué par le brick Sawyer, à vendre par
STEPHENE THOMAS,
15 [illegible] 8, rue Gravier

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—[illegible] caisses fruits au jus de Raymondeau Jne.
[illegible] caisses cerises à l'eau de vie de Ch. Chevret, à vendre par NUMA LACOSTE & co,
[illegible] 167 rue Royale.

VIN de Champagne—[illegible], 12 bouteilles, [illegible]
[illegible] rue St Louis

JAMBONS de Westphalie—[illegible]
[illegible]

VIN [illegible]
A vendre par LAMAYA FRERES,
22 dec rue Jefferson

VENTES [illegible]

[illegible] de Condurie. [illegible]
PAR [illegible], encanteur.

En vertu d'un ordre de la [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

L'encanteur du bail devra fournir un cautionnement à la satisfaction du propriétaire de la bâtisse.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Carrollton et du Lac Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1855.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la charte, au bureau, No 13, rue Baronne, LUNDI, 7 janvier 1856, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
ALBERT G. BLANCHARD, secrétaire
27 déc—au 7j

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1855.

CETTE Banque sera fermée le 25 du courant (Noël), le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets et les obligations échéant ces jours-là devront être payés la veille. Les billets devront être mis à l'escompte les samedis précédents.
21déc—3een E. ROUSSEAU, caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Jeudi, 20 décembre 1855.

CETTE banque sera fermée les trois mardis, la Noël, le premier de l'an et le 8 de janvier. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille, qui sera le jour d'escompte pour les mercredis suivants.
20déc RICHARD RELF, caissier.

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1855.

CETTE banque sera fermée le 25 du courant (jour de Noël), le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille. Les billets devront être mis à l'escompte les samedis suivants.
20 déc R. J. PALFREY, caissier.

Bureau du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nile-Orléans, 15 décembre 1855.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau, le 21 janvier prochain, et l'élection de dix-huit directeurs sera tenue au même endroit, de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi, le mercredi suivant, c'est à dire le 23 janvier 1856.
17 déc BENJ. F. FLANDERS, secrétaire

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1855.

L'ÉLECTION annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la charte, au bureau de la compagnie, No 13, rue Baronne, LUNDI 14 janvier 1856, de 10 heures du matin à deux heures de l'après-midi.
ALBERT G. BLANCHARD,
12 déc—jusq. 14 jan Secrétaire.

Compagnie d'éclairage du gaz de la N. O.
Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1855.

CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de cette compagnie, No 120 rue Commune, le 1er lundi de janvier, c'est à dire le 7 du dit mois, de 10 heures du matin à 3 heures de relevée, à l'effet de choisir six directeurs, qui seront en fonctions pendant l'année prochaine.
Par ordre, N O. J. TISDALE,
3déc—30 Trésorier

AVIS.
Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 2 novembre, 1855.

LES directeurs de cette compagnie s'étant décidés à clore les affaires de l'Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être renouvelée.
3 nov—3m THOMAS SLOO, Agent.

Marbury & Fowler,
23, rue de la Douane,

VIENNENT de recevoir par les navires Johannisberg, United States et Gettemberg du Havre, Eberhard de Brême et Emma Lincoln de Hambourg:
2000 douzaines bas pour dames,
2000 do demi bas pour messieurs,
1800 do bas pour enfants et pour garçons No 1/7,
12 caisses drap de mantelets noir et couleur,
4 do backskins nouveauté, double largeur,
2 do do do largeur,
2 do gilets, peluche et velours façonnés, haute nouveauté,
2 do gilets de soie façonnés,
3 do satin de laine noir,
2 do drap noir, double largeur, 1 caisse couleurs,
3 do broderies, haute nouveauté,
2 do robes brodées, riches,
3 do jupons brodés
8 do mousselines unies, 7/4, 10/4 et 14/4,
2 do corsets,
11 do mousseline de chèvre, rayés et écossais,
2 do mousselines, haute nouveauté, pure laine,
2 do mérinos français noir et couleur,
2 do mérinos allemand noir et couleur,
2 do guingan peluche façonné, haute nouveauté,
2 do galons velours, façonnés,
2 do franges de soie, haute nouveauté.
7 do galons de soie façonnés, moiré antique &c, et toutes largeurs,
3 do rubans velours noir,
3 do rubans velours couleurs,
2 do rubans gros de Naples noirs, couleurs et façonnés,
4 do rubans satin couleurs,
3 do bretelles élastiques,
2 do velours pour mantelets et collets en soie et couleurs,
2 do poult de soie noir, 20 et 24 pouces,
20 do gros du Rhin noir,
3 do satin de Chine noir et couleurs unis et changeants,
2 do gros de Naples couleurs,
3 do gros de Naples tout unis, rayés, façonnés et cannelles haute nouveauté,
3 do marcellines 26 pouces et florences 14 pouces, en toutes couleurs,
12 do indiennes rouges à l'huile unis et imprimées,
10 do mouchoirs madras, 5 caisses mouchoirs imprimés, 2 caisses mouchoirs bleus et blancs,
15 do ginghams,
15 balles cotonnades bleu, double croisé,
9 caisses cotonnades françaises façonnées,
7 do rideaux brodés et application sur mousseline et tulle, qu'ils offrent en vente, aux plus grands acheteurs [illegible], à des conditions les plus libérales et au plus bas prix du marché. 14déc

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS.
200 rue Bourbon.

LES soussignés ont reçu de France, d'Angleterre et de New-York, un grand assortiment de marchandises sèches, qu'ils offrent à des conditions exceptionnellement avantageuses. Leur stock comprend en partie les articles suivants:

Cotons blancs et écrus pour chemises, de toute largeur, depuis 6 1/4 jusqu'à 40 c.
Cotons pour draps 5/4, 6/4, 10/4, 12/4, blancs et écrus,
Coton croisé blanc et écru de différentes qualités,
Molleton blanc et écru,
Flanelle blanche, rouge, jaune et bleue,
Indiennes américaines aux trente pairs,
Indiennes françaises, anglaise et suisse,
Tartan à carreaux de toutes couleurs,
Poil de chèvre uni de Chaly imprimé,
Mérinos français 4/4 et mérinos uni,
Cachemire d'Ecosse 4/4 et mérinos anglais,
Cachemire ombré à raies de satin,
Chaly double imprimé et mousseline laine ordin.,
Mousseline laine riche et imprimée,
Satin oriental à raies, très riches,
Alpaca broché en uni pour robe,
Tissu de Chine soie et laine pour robes,
Draps de dame pour manteaux et robe,
Robes de foulard à volants,
Robes de soie do riches,
Robes soirées et couleurs, unies et façonnées dans toutes les qualités, depuis 60 c. la yarde jusqu'à $6 00,
Velours de soie noir et couleur,
Draps et casimir pour vêtement d'homme,
Cols et manches brodés ordinaires et riches,
Bandes jaconat brodées,
Damas soie et laine pour meubles,
Do laine, et laine et coton,
Indiennes à meubles,
Coton pour jupons,
Corsets paientes,
Nappes et serviettes damassées,
do do unis françaises et anglaises,
do do ouvrées à œil de perdrix et ouvrées d'Ecosse,
Gilets mérinos et coton pour homme,
do do de gaze pour dame,
do pour garçons et fillettes, en mérinos, soie et coton,
Bas coton blanc Anglais et Allemand de toutes qualités, pour dames et fillettes,
Bas mérinos et bas cachemire pour dame,
Bas soie pour dame et chaussettes pour homme,
Chaussettes pour homme et garçon, en laine, coton, etc., etc., dans tous les prix,
Chapeaux de feutre pour enfants,
Casquettes de drap,
Souliers en caoutchouc de Goodyear, pour femmes et enfants,
Parapluies de soie et bretelles, &c., &c., &c.
AUSSI:
Un assortiment complet d'articles pour deuil.
24sept BILLIEUX & REGGIO.

Costumes, masques et dominos.
AUX MOUSQUETAIRES DE LA REINE,
Madame LUSSAN,

No 102, rue Royale, entre Conti et St Louis,

A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de costumes pour bals masqués, tels que dominos satin de tous genres, Louis XIII, XIV et XV, mousquetaires de la reine, arlequin, polichinelle, paillasse, folies, diables infernaux de toutes couleurs, ours noir, singe brézilien, figaros, officiers cosaques et une quantité d'autres costumes trop longs à énumérer. Ces costumes, remarquables par leur fraîcheur et par leur élégance, sont recommandés sous tous les rapports pour bals de caractères.

GALONS or et argent—Reçu dans la même maison par le même arrivage; galons or et argent—Drap or et argent—Glands or et argent pour broderies.

GARNITURES—Aussi un grand assortiment de garnitures de robes pour dames, velours, galons, passementerie, pluche, lingerie &c. Le tout à vendre à des prix modérés. 16dec

LION & PINHARD,
66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville,

VIENNENT de recevoir par le navire Johannisberg un assortiment considérable de marchandises nouvelles. Entre autres:

Un grand choix de mercerie, tel que rubans de toutes espèces, galons moirés, peluches, velour uni et façonnés, rubans satin, moire antique, peluche, velours effilés de tous genres, garnitures, ceintures, cordonnet, lacets, barettes, boutons, agrafes, &c, à vendre en gros à des conditions très libérales.

Cols broderies anglaises; cols crêpe noir,
Chemises brodées pour dames,
Peignes en écaille, pour chignon, à retaper et autres,
Gants Jouvin, garantis véritables, à $1 la paire,
Gants castor, laine, soie et autres,
Parfumeries françaises des fabriques de Lubin, Pivet, Guerlain, Pinaud et Société Hygiénique,
Bonneterie de tous les genres, caleçons, gilets de peau, chaussettes, bas, chemises toile, coton et devant toile, tout coton, couleurs, bretelles, jarretières,
Cravates, cols-cravates, colliers, écharpes, cols,
Porcelaines et cristaux, biscuits,
Pendules et candélabres, bronzes et imitations,
Statuettes, groupes, objets d'art et de fantaisie,
Lampes solaires et huile de Colza,
Carreaux Nos. 5 et 6; 600,000 Conaques,
Bijouterie fine française et américaine,
Bijouterie imitation,
Bijouterie de deuil, telle que bracelets, broches, bouclés d'oreilles, épinglettes, chaînes, colliers, [illegible] de jais et imitation.
Articles et objets de fantaisie de toutes sortes,
Porte-monnaie, porte-cigares et portefeuilles,
Armes et articles de chasse, armes de Flober, dites Mexico-Christo,
Tabletterie, boîtes, papitres, caves à liqueurs,
Brosses de toutes sortes,
Un assortiment considérable de chemises, chaussettes, caleçons, &c.

Vente en gros et en détail, à des conditions très libérales.

Commissions pour New-York et pour la France.
LION & PINHARD,
29 nov 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

H. CLOSTERMANN & Co, 44, rue de Chartres, Ont reçu par les derniers arrivages de France, les articles suivants qu'ils vendront à des conditions avantageuses:

Peignes à mantel écaille,
do do découpés, fine écaille,
Bandeliers écaille, buffle et façon,
Chemises blanches et couleurs, pour hommes et enfants,
Cravates, diverses couleurs et autres,
Bretelles, pour femmes et enfants,
Brosses diverses.

Un assortiment de parfumerie, savons, huile, pommade, [illegible]
[illegible] H. CLOSTERMANN & Co.

[illegible] Joseph Devron, [illegible]
[illegible] JOSEPH DEVRON.

FROMAGES pâte grasse, de Hollande—25 boucauts fromages, en débarquement du United States, à vendre par FAURES & NORMAN,
25 nov 33 et 35, rue Royale

EN débarquement du navire Orondates, venant de Bordeaux—
100 caisses fruits à l'eau de vie;
200 do cerises do;
50 do fruits au jus Teyssonneau.
A vendre par TH. CAPTAINE,
22nov 13, Tchoupitoulas

Pièces d'artifice.

UN assortiment complet de pièces d'artifice, comprenant en partie:

Fusées chinoises,	Fusées américaines,
Chandelles romaines,	Mines,
Triangles,	Serpentaux,
Soleils,	Feux saluants,
Feux grégeois,	Pétards ordinaires,
Saxons,	Pétards à double tête,
Pièces d'eau,	Feux, &c.

A vendre par H M BARLOW & co
27 nov—1m 16, rue du Canal

EN débarquement du navire Orondates, de Bordeaux—20 barriques de vin rouge bon pour famille, à vendre par
E. LECHAMP,
26 nov 51 et 51 rue St-Louis

VINS—1000 caisses vins rouges, Promis ainé & co, de Bordeaux, 100 do vins blancs, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURE,
3 dec 31 et 33, rue Gravier

SARDINES à l'huile—100 caisses poisson nouveau en 1/4, 1/2 de boites, en débarquement des navires Orondates et Minesota de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & co,
4 dec—14f 27 Vieille Levée

VIN de Bourgogne—40 caisses Chambertin, en magasin et à vendre par
PREAU & COUTURIE,
3 dec 31 & 33, rue Gravier

HUILE d'olives—100 paniers des marques Jas Plagniol et Mm. Sec, en magasin et à vendre par
PREAU & COUTURIE,
3dec 31 & 33 rue Gravier.

EN débarquement du navire Orphan, venant de New-York—
100 paniers Champagne Piper, Heidsieck bouteilles et demi bouteilles.
A vendre par TH. CAPTAINE,
22nov 13 Tchoupitoulas

WHISKEY—20 barils whiskey bourbon; 60 do vieux Tuscaloosa; 40 do vieux Bourbon; en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
dec 13 et 15, rue St Louis

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX, 108, rue de Chartres,

Appelle l'attention des acheteurs sur son bel assortiment de papiers peints. Ces papiers, entièrement nouveaux comme dessin, se recommandent surtout aux personnes qui tout le goût des riches tentures.

Papiers chinés fond blanc à feuillage gris frangé d'or,
Papiers maillés do do do,
Papiers marouinés do do do,
Papiers velourés laine brochés soie et or,
Papiers velourés blanc sur blanc fond brun,
Papiers velours rouge, tenture gothique grisaille ornements d'or, tout ce qu'il y a de plus riche,
Papiers satin, satinés ou glacés, blanc sur blanc, feuillé d'or,
Papiers glacés, à fleurs, admirables de coloris et de dessin,
Papiers décors velours et or, à panneaux blancs, corniches, pilastres, bases, &c. &c.
Bordures assorties aux papiers, &c.

Aussi:—Un vaste assortiment de papiers demi-fins imitation satin, velours, &c. Papiers ordinaires et communs; le tout admirablement imprimé et à des prix très modiques. DELCROIX,
26 nov 108 rue de Chartres.

EN magasin:—15 bqs. vin rouge Margaux Medoc, vieux,
22 barriques vin rouge, St Emilion, vieux,
25 do bonne Côtes pour famille,
23 tierçons vin blanc, Haut Sauterne,
8 do do vieux extra,
75 caisses vieux Château St Emilion véritable,
125 do de Gruau Larose,
100 do do St Estèphe,
33 do do St Julien,
115 do vin blanc Haut Sauterne,
25 do de de extra,
20 do absinthe Y & L.
17 do kirsch de
60 do vermouth de Noilly,
60 boites raisins Layers "John Clémens" en grandes boîtes, demi et quarts, à vendre par
FAURES & NORMAN,
25 nov 33 et 35 rue Royale

ALLUMETTES—5 caisses allumettes en cire et en bois, récemment reçues,
VIN MALAGA—50 quarts de barrique, sous les clés de la Douane,
QUININE—2000 onces quinine américaine et française;
PARTURE BLANCHE—30 tonneaux manufacturés à Philadelphie. E. J. HART,
20dec 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKEY—Reçu dernièrement 50 barils whiskey Pony de Pike, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
20 déc 13 et 15, rue St-Louis

DIVERS—Reçu par la goëlette Cohasset, de Baltimore—
20 caisses sirop de Hinon.
30 do gelée de coing, pommes, groseilles.
20 do bobans 1 liv. asperges et fraises et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
20 déc 13 et 15, rue St-Louis

Porcelaine, faïence, verrerie, &c.
Ustensiles de ménage.

No. 28......C. CARRERE......No. 28
ENCOIGNURE [illegible]
(LIVRAISON À DOMICILE.)

Service de dîner porcelaine blanche,
do do do opaque,
Services à thé filet or,
Veilleuses et vases décorés,
Verrerie taillée,
Coutellerie anglaise,
Couverts, argenterie plaquée,
Lampes solaires,—Candélabres;
Articles en étain,—Batterie de cuisine;
Gaz liquide,—Camphine;
Huile de graines,—Mèches à Lampes.

Changement de Domicile.
VICTOR BOUTROUE,
CHAPELIER,
Rue Royale, No 122,

Entre les rues Toulouse et St-Louis,

V. BOUTROUE, autrefois rue/passage de la Bourse, a été transporté son domicile au No 122, rue Royale, où il exécutera comme par le passé les chapeaux sur commande.

M. Boutroue profite de cette occasion pour annoncer qu'il a reçu de France un assortiment complet de chapeaux de tous genres, choisi avec soin dans les principales manufactures de Paris.

Chapeaux de soie, hommes, enfants et enfants,
Do de castor noir et gris,
Do de castor, do do
Do de feutre mou, pour hommes et enfants, de toutes couleurs et qualités.
Casquettes velours drap et de fantaisie, pour enfants.
Casquettes velour, gris, avec rubans pour voyages,
Do de chine,
Do en drap, pour hommes.

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et de toutes formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de leur tête, prise par le conformateur.

E. W. WINTER,
Md. de Papiers,
Entrepôt, No. 165, rue Poydras,
NELLE-ORLÉANS.

PAPIERS, encres, caractères, cartes, cartons et en général tout ce qui concerne l'Imprimerie.
[illegible]

Chocolat à la crème.
G. LAVIE,
Rue de Chartres No 26,

VIENT de débiter des chocolats à la crème d'une supériorité incontestable, qu'il vendra par boites de livre fantaisie et par livre. 18dec

MORUE—50 balles, nettoyée, à vendre par
T. BAILLY BLANCHARD & co
14 dec 27 Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] sur la [illegible]
PAR J. A. BEARD & MAY.

Jeudi, 10 janvier 1856, à midi, sera vendu à l'Arcade de Banks, [illegible]

Six lots de terre, formant les numéros 9, 10, 11, 12, [illegible]

Quatre lots de terre, formant les numéros 5, 6, 7 et 8 de l'îlet [illegible]

Dix lots de terre, formant les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'îlet [illegible]

Neuf lots de terre, formant les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de l'îlet [illegible]

Vingt lots de terre [illegible]

Quatre lots de terre, formant les numéros 11, 12, 13 et 14 [illegible]

Les propriétés ci-dessus sont plus amplement décrites sur un plan exposé dans la Rotonde de la Bourse St Louis.

Tous lesdits lots seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, aux conditions suivantes: Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, pour billets garantis par hypothèque sur la propriété, avec intérêt de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'à l'échéance, et de 8 pour cent en cas de non paiement à l'échéance. Les acquéreurs pourront escompter leurs billets à 10 pour cent par an.

Actes de vente pardevant E. Bresson, notaire, aux frais des acquéreurs. 29dec

Propriétés foncières et Esclaves.
Succession de Manuel Andry.
PAR FREDERIC THOMAS, encanteur,
No 102, Passage de la Bourse.

SAMEDI 12 janvier 1856, à midi, à la Bourse St Louis, entre les rues Chartres et Royale, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la 2me Cour de District de la Nile-Orléans, en date du 6 décembre 1855, les propriétés et esclaves ci-après décrits, pour compte de la dite succession:

1o.—Un lot de terre dans le nouveau faubourg Washington, désigné par les Nos 1, 2, 9 et 10 d'après un plan de J. Pilié, du 1er septembre 1826, compris dans l'îlet No 1, formé par les rues Levée, Jumonville, Hebecock et Tricou, mesurant: le lot No 1 formant le coin de la rue Levée et Hencock, et mesurant 45 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Levée, 170 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Hencock, 115 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2, et 44 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesure 45 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, 175 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne du No 1, 181 pieds 4 pouces sur la ligne du No 3 et 44 pieds 9 pouces sur la ligne du fond.

Les lots No 9 et 10 mesurent chacun 44 pieds de face à la rue Hencock sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces entre lignes parallèles. Le lot No 9 forme le coin des rues Jumonville et Hencock; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent conformément au plan dressé par F. N. Tourné.

2o.—Un lot de terre situé au faubourg Washington désigné par le No 4 d'après un plan de Jos Pilié du 1er septembre 1826. Le dit lot est borné par les rues Hencock, Tricou, Bienvenu et Jumonville, et mesure 275 pieds 10 pouces 3 ligne de face sur la rue Tricou et 266 pieds 6 pouces de face sur les rues Bienvenu et Jumonville. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

3o.—Un certain lot de terre situé au faubourg Washington, désigné par le No 2 de l'îlet No 2, borné par les rues Levée, Monroe, Jumonville et Hencock, mesurant mesure américaine, 23 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Levée, 165 pieds 5 pouces 8 lignes de profondeur du coté du No 2, 160 pieds 3 pouces 11 lignes de profondeur sur l'autre côté et 34 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, ensemble tous les droits à la batture.

4o.—Un certain lot de terre, situé dans cette paroisse, désigné par le No 4, mesurant 24 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 334 pieds 6 pouces du coté de la propriété S. Boudreaux, de là s'élargissant de 120 pieds sur une seconde profondeur de 806 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de James Craftman, 1142 pieds 11 pouces de profondeur du côté du No 5, et 144 pieds 10 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, mesure américaine. Ensemble tous les droits, privilèges qui en dépendent.

5o.—Deux lots de terre situés au faubourg Washington, dans l'îlet borné par les rues St Ferdinand, Frome, St Avid et St Jean Baptiste, désignés par les Nos 1 et 2, mesurant chacun 23 pieds de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine. Aussi, toutes les améliorations qui y trouvent.

6o.—Un certain lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, désigné par le No 19, borné par les rues Delery, Tricou, Morales et la Promenade des Bons Enfants, comprenant 12 lots, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Aussi toutes les améliorations qui s'y trouvent.

AUSSI—Un certain jugement contre William Andry, de la somme de $900, et frais.

ESCLAVES:

1. John, nègre, âgé d'environ 39 ans, marronneur,
2. Hamilton do 31 ans,
3. Henry, do 29 ans,
4. Paul, do 33 ans,
5. Henriette, négresse, âgée d'environ 41 ans, avec deux enfants.

Les esclaves sont habitués aux travaux des champs, et sont bons bûcherons.

Termes et conditions:—Pour les propriétés foncières, un quart comptant, la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les propriétés et 8 pour cent d'intérêt par an, et en cas de non payement à l'échéance.

Pour le jugement—comptant.

Pour les esclaves: un quart comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spécial sur les dits esclaves et 8 pour cent d'intérêt, en cas de non-payement à l'échéance.

Actes de vente pardevant H. P. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 dec—13, 22—5, 11, 12 janv

[illegible] de [illegible] et couleurs en [illegible]
PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI, 5 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No 67, rue des Magasins, [illegible] thé noir, 10 do thé vert en paquets [illegible], 40 boites thé vert, 100 [illegible] [illegible], 11 [illegible] fruits à l'eau de vie, 40 paniers et caisses huile [illegible] et bouteilles, 20 caisses savon castille, 15 barils vieux whiskey, etc. etc. 5 jan

Marchandises sèches étrangères et du pays.
PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui, 5 janvier, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26 rue de la Douane:

20 caisses coton blanc,
10 do indiennes de fantaisie,
10 do jeans et tweed de [illegible]
[illegible]

Une facture de garnitures velours riches et de rubans riches de fantaisie. 5janv

Gants de soie, palleriens, vêtements, &c.
PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

AUJOURD'HUI, 5 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan encoignure Chartres et St Louis, une facture de gants de soie, palleriens, rubans, bas, chaussettes, plastrons, paletots, caleçons, casquettes, chemises de laine, couvertures marines blanc, 10, 11 et 12 1/2 coton, blanc, chemises blanches et en couleur, et un assortiment de marchandises de saison.

Aussi—Fusils à deux coups, bijouterie et meubles
5 janv

Domestiques.
Succession de A. C. Phelps.
PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan jeudi 7 février 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable P. A. Morgan, juge de la deuxième cour de district de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 29 novembre 1855, les esclaves suivants appartenant à la succession de A.C. Phelps, décédé, savoir:

ELLEN, négresse, âgée de 22 ans, cuisinière, avec son enfant.

Conditions—La moitié comptant la balance à 6 mois de crédit, en billets approuvés et portant hypothèque sur les esclaves.

L'acte de vente pardevant N. L. Poole, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 4jan—5,19,27,7f

Vente à crédit d'un ouvrier de valeur.
PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 10 janvier 1856, à midi, à la Rotonde de l'hôtel St-Louis,

Le griffe JOHN, âgé d'environ 26 ans, excellent sujet et bon plâtrier, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 6 mois de crédit, en un billet accepté en ville ou endossé à la satisfaction du vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an.

L'acte de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 5jan

Chargement de la barque espagnole Industria venant de Malaga.

Raisins, amandes, vin, huile, olives, prunes et limons.
PAR R. B. SYKES.

LUNDI, 7 courant, à 11 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, No 48, rue des Magasins, par ordre de MM. Laborde & Xiques:

1530 caisses raisin M R. 600 jarres huile d'olive,
1326 demi do do do 97 barils de piments,
1485 quarts do do 200 barillets d'olives,
1192 do London Layers. 684 boites de prunes,
75 do do do 246 caisses limons,
426 caisses amandes sans coque.
329 cabas d'amandes,
250 quarts pipes Malaga doux.
150 quarts do do sec.

Les acheteurs pour exportation peuvent avoir l'avantage du drawback.

Conditions à la vente. 4 janv

Successionde Mary Castile.
Seconde Cour de District.
Succession de Mary Castile.
Raymond Castile, tuteur de vs. Josephine Castile.
Vente pour un partage.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
BUREAU PASSAGE DE LA BOURSE, No. 49.

En vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable P. H. Morgan, juge de la Seconde Cour de District de la Nile-Orléans, le 20 novembre 1855, il sera vendu dans la rotonde la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, à midi, le samedi 5 janvier 1856, les propriétés suivantes appartenant à ladite succession:

1o UN MORCEAU DE TERRE, de forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en une maison basse en bois et une cuisine située dans cette ville, rue du Quartier, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant, au pied anglais, 43 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue du Quartier, 38 pieds 9 pouces de large dans le fond, 56 pieds 8 pouces de profondeur du côte de la rue Dauphine, 36 pieds 6 pouces de profondeur du côte de la rue Bourbon, laquelle profondeur ledit morceau de terre diminue en largeur de 5 pieds 6 pouces et 7 lignes et a une seconde profondeur de 22 pieds 5 pouces sur une ligne irrégulière; le tout suivant un croquis fait par L. Bergi, arpenteur, le 12 novembre 1847, et annexé à un acte au rapport de Th Goyol, notaire, le 13 du même mois.

2o UN LOT DE TERRE situé dans le Quatrième District de la Nile-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Chappewa et Jersey, désigné par le No UN, sur un plan dressé par F. N. Tourné le 1er septembre 1855, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Septième, sur 94 pieds 3/4 de pouce de profondeur et face à la rue Jersey, desquelles deux rues il forme l'encoignure; ensemble les bâtisses et dépendances.

3o ET TROIS LOTS DE TERRE contigus au précédent, et désignés par les Nos DEUX, TROIS et QUATRE, sur le susdit plan, lesquels lots, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Septième, sur 94 pieds et 3/4 de pouce de profondeur, ensemble les améliorations qui sont dessus.

Conditions:—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à cinq pour cent l'an à partir de la date jusqu'à l'échéance, et à huit pour cent à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente devant Joseph Lisboney, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les plans seront exposés à la Bourse, avant la vente. 4déc—4, 19déc 5jan

Succession de Caroline Dunn, femme de G. Stevens
Propriété améliorée dans le 4me district
PAR L. A. LEVY Jnr. encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi 12 JANVIER 1856, à midi, à l'arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la deuxième cour de district de la Nile-Orléans.—

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Laurel, Jersey, Joséphine et St André, désigné par le No 20, quatrième district—Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue Laurel et 30 pieds 4 pouces dans le fond, sur 100 pieds de profondeur.—Egalement: Un autre morceau de terre touchant audit terrain, dans le fond, et faisant partie du terrain No 35, ce qui fait une profondeur de 129 pieds 7 pouces. Les bâtisses sont une maison double ayant quatre chambres et cabinets, une cuisine double, dépendances, cuves, etc., d'après le plan.

Conditions:—Un quart comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et dans le cas de non-paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent, jusqu'à parfait paiement.—L'acquéreur fera assurer la propriété et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur ou du détenteur des billets jusqu'à ce que lesdits billets soient payés.

L'acte de vente pardevant D. I. Ricardo, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14dec—22,29,4,5,12

Succession de Eugène Jonte jr.—Propriété foncière dans le Premier District.
PAR GARDNER SMITH, Encanteur,
Bureau No 7. Commercial Place.

IL sera vendu samedi, 2 février 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, Nelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la deuxième cour de district, portant la date du 13 décembre 1855.

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district, dans l'îlet compris entre les rues Course, St Jean Baptiste, Orange et Pacanier, désigné par le No Un sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 12 avril 1846 et déposé à l'étude de Edward Barnett, notaire public.

Ledit terrain a, au pied anglais, 31 pieds 11 et ½ pouces de face à la rue St Jean Baptiste, sur une profondeur de 96 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses comprennent en partie une maison basse en bois, une cuisine dito, une boutique, un hangar, une cave, etc.

Conditions—Un tiers comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente, hypothèque spéciale sur la propriété, et dans le cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Geo. Rareshide, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
24 dec—5, 26 jan et 2 février

DEPOT DE DRAP DE BILLARD,
Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiennent toujours au plus grand complet ces assortiments.

A LOUER—Le premier étage du magasin situé à l'encoignure des rues Chartres et Bienville, au-dessus de l'établissement de Boisse. Ce local est des plus convenable pour un dépôt d'importation de marchandises.
S'adresser chez J. BOISSE, sur les lieux.
13 oct

A LOUER,

UNE MAISON A DEUX ETAGES sise rue Franklin No 55, entre Bienville et Conti.—Six appartements, une cuisine, une chambre pour domestiques; belle-cour et jardin.
S'adresser sur les lieux. 29 oct

Magasin bon marché.
DUBEL & KUNTZ,
80 ....RUE ROYALE...............80

APPELLENT l'attention sur les articles suivants, qu'ils viennent de recevoir:

Cols Jaconat, do mousseline,
Manches Jaconat, robes brodées pour enfants,
Corsages brodés pour enfants, chemisettes Jaconat et mousseline, bandes do do.
Mouchoirs brodés, mouchoirs à festons,
Robes mousseline brodée, cols crêpe noir,
Cols dentelle, crêpe blanc et noir,
Voiles dentelle noire, batiste fil,
Dentelle valenciennes, do anglaise,
Do fil, de soie noire, do coton,
Gants de peau, châles crêpe de Chine,
Talmas en drap.

Articles de ménage,

Tels que: Toiles à drap, 10 1/4, 11 1/4 et 12 1/4, coton à drap, 12 1/4, courtepointes blanche et couleur, couvertures anglaises, couvertures molleton, damassé blanc et écru, serviettes unies, serviettes damassées, ouvré fil, nappes damassées, serviettes à franges, flanelles blanche et couleur, coton blanc et écru, tapis pour tables, couvertures d'enfant, damas laine, mousselines pour rideaux.

Nous offrons aussi tous nos articles d'hiver à un grand rabais.

Nous invitons les dames à venir examiner.
DUBEL & KUNTZ, 80 rue Royale,
17 déc entre Bienville et Conti

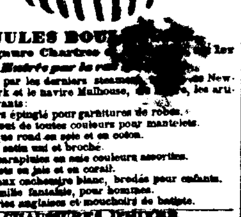

JULES BOU[illegible]
Encoignure Chartres [illegible]
Entrée par la rue [illegible]

REÇU par les derniers steamers [illegible] New-York et le navire Mulhouse, du Havre, les articles suivants:

Velours épinglé pour garnitures de robes.
Marabout de toutes couleurs pour mantelets.
Elastique rond en soie et en coton.
Ruban satin uni et broché.
Demi-parapluies en soie couleurs assorties.
Bracelets en jais et en corail.
Chapeaux cachemire blanc, brodés pour enfants.
Cols Emilie fantaisie, pour hommes.
Broderies anglaises et mouchoirs de batiste.

CHAUSSURES D'HIVER,
POUR TOILETTES, BALS ET SOIRÉES.
Pour dames, messieurs et enfants.

EN VENTE—en ce moment à la manufacture de BLANCAND & GUITET, encoignure des rues Royales et Dumaine.

Le plus riche assortiment de chaussures et le plus à la mode; composé de:
Bottines de la plus grande variété pour dames,
do claquées de toutes couleurs, avec ou sans talons pour dames,
Bottines claquées de toutes couleurs à boutons avec ou sans talons pour dames,
Bottines claquées noires à boutons avec ou sans talons pour dames,
Souliers satin blanc pour dames,
do décolletés bronze pour dames,
do do noirs do
Brodequins de la plus grande variété pour dames,
Bottines de [illegible]
do do [illegible]
Souliers décolletés do [illegible]
do do [illegible]
Bottines, bottes vernies et non-vernies [illegible] pour garçons [illegible]
Aussi un riche assortiment de chaussures pour hommes.
Le stock le plus complet, qui puisse répondre à toutes les demandes.
Les ordres sont exécutés avec la plus grande promptitude. 15 dec

VENTES A L'ENCAN.

Après et couvres de Malte
PAR R. B. SYKES, Encanteur.

SAMEDI, 5 janvier 1856, à midi, il sera vendu en face de l'arcade de Banks—4 excellents ânes de Malte, 2 excellentes chèvres de Malte arrivées par la barque Ardennes, venant directement de Malte.
Conditions à la vente. 4jan

Succession de Richard Denning
Esclaves! Esclaves!
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 5 janvier 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de Richard Denning, décédé:

1o. Jim, griffe, âgé d'environ 45 ans, bon homme de peine et conducteur de dray, sujet aux rhumatismes.
2o. Lucy, griffonne âgée d'environ 42 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse. Elle a été par accident [illegible]
3o. L'esclave John, âgé d'environ 20 ans. Il est très actif et très intelligent.

Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant W H Peters, notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 dec—15, 22, 5 j

Domestiques.
Succession de A. C. Phelps.
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, Encanteur

IL sera vendu à l'encan, samedi, 26 janvier 1856, à midi, à l'arcade de Banks, dans la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 29 novembre 1855, les esclaves suivants appartenant à la succession de M. A. C. Phelps, décédé, savoir:

Ellen, négresse, âgée de 22 ans, cuisinière avec [illegible]
Mary, négresse âgée de 25 ans, blanchisseuse et repasseuse, et son enfant.
Caroline, négresse âgée de 26 ans, bonne servante, sa fille Martha, âgée de 8 ans.

Conditions—La moitié comptant, la balance à 6 mois de crédit, en billets approuvés et portant hypothèque sur les esclaves.
Les actes de vente pardevant N. L. Poole, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4—15,26 [illegible]

Succession de Alexander W[illegible].
PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 5 janvier 1856, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 20 [illegible] 1855.

L'esclave Jack, âgé de 55 ans, bon homme de peine, il boit occasionnellement. [illegible] pour le compte de la succession de [illegible], décédé.

Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant W. H. [illegible] notaire public, aux frais de l'acquéreur.
4 dec—4,15 29dec 5janv

Succession de Mme Benjamin Bisson.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No. 49.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du [illegible] décembre 1855, il sera vendu dans la rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues Royale et Chartres, samedi 26 février 1856, à midi, pour compte de ladite succession:

1o—Le nègre GUS, dit GUSTAVE, âgé d'environ 30 ans.
2o—EDWARD, âgé d'environ 18 ans.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque sur les esclaves vendus et intérêt à raison de 8 pour cent par an, de l'échéance jusqu'à parfait paiement, comme clause pénale.

Les actes de vente pardevant M. A. Ducros, notaire public, aux frais des acquéreurs.
4 jan—19jan 26f

Succession de Bernardo Garcia—Vente pour [illegible]
PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No. 49.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 21 décembre 1855, il sera vendu, sur les lieux, au coin de la rue Levée et la rue de la Levée, après la rue Conti, LUNDI 14 janvier courant, à 11 heures du matin:

1o Le fonds, les instruments [illegible] dans un certain café, [illegible] Nile Levée et Vieille Levée [illegible]
2o Le fonds, les installations [illegible]

Conditions—comptant. 4jan—10 14

Succession de B. Valls.
PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 9 janvier 1856 à 10 heures du matin, il sera vendu au Magasin de M. H. Morphy, exécuteur testamentaire, No 41 rue de la [illegible], par ordre de l'honorable deuxième cour de district de la Nouvelle-Orléans portant la date du 3 décembre 1855, et à nous adressé:

20 pipes de genièvre [illegible] de Hollande, importation directe [illegible] amandes sans coque.

Ces marchandises seront vendues à long terme et avec droit au drawback.

Conditions: Au dessous de $200 comptant; $200 à $500 60 jours; $500 à $1000 4 mois et au-dessus de $1000 6 mois, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire de B. Valls. 27dec

CIGARES—En débarquement du brick Wm [illegible] venant de la Havane, une grande facture de cigares des meilleures marques de cigares de la Havane, telles que Sol, Rio Sella, Nicotiana, Cachucha, Hercule, Reservada, Granadina, Correo, [illegible] &c. &c.
A vendre par LABORDE & XIQUES,
13 dec 30, Nile-Levée en face du Natchez Alley

SANGSUES! — SANGSUES!

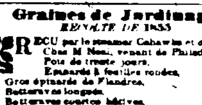

[illegible] PREVOST au [illegible] rue Bourbon 312, entre Toulouse et St Pierre

A constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises. A vendre en gros et en détail aux prix les plus [illegible]
Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 6 déc

SUCRE—975 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par
S. DE VISSER & C
13 dec 74 rue des Magasins

Graines de Jardinage,
RECOLTE DE 1855

REÇU par le steamer Cahawba et de la barque Chas M Neal, venant de Philadelphie,
Pois de trente jours,
Epinards à feuilles rondes,
Gros épinards de Flandres,
Betteraves longues,
Betteraves courtes hâtives,

Carottes demi-longues hâtives,	Carottes longues orange
Gros choux de York,	Choux de York hâtifs,
Choux de Savoie,	Gros choux pommé,
Gros choux pommé,	Choux de Savoie,
Chicorée verte,	Radis assortis,
Haricots de la Chine hâtifs,	Haricots jaunes, 6 sem.
Persil,	Panais
Laitue, assortie,	Navets assortis

Gros pois blancs,
do do yeux noirs,
Pois hâtifs de mai,
do Washington

Les marchands de la campagne pourront se procurer à ce magasin des graines par douze, cent ou mille paquets, pour le détail, et dans des caisses, bien assorties. Les planteurs pourront se procurer des caisses contenant une grande variété, ou par la livre ou le boisseau, à des prix modérés.
12oct D MACFAY, 61 rue Gravier, près Camp

Graines fraîches de Jardinage, potagères et de Fleurs, Plantes, Arbustes, Arbres fruitiers.

Reçu par le navire Suffolk, du Havre, et divers autres navires et steamers d'Europe et d'Amérique, carotte demi-longue de Hollande, carotte courte hâtive, carotte rouge de Flandres, laitue impériale, laitue royale, laitue blonde de Hollande, laitue de Versailles, laitue Bramne, laitue romaine, navets assortis, betteraves ronde rouge, betteraves longues rouges, bettes cardes, betteraves chatupêtre, épinards large feuilles, scarole jaune, chicorée frisée, persil simple et frisé, radis, cinq variétés, choux pomme, douze variétés, choux de Bruxelles, choux cavalier, choux rouge, choux navet rootabaga blanc et jaune, cresson trois variétés, oignons, cerfeuil, roquette, aubergine violet, gros piments doux d'Espagne, gross tomate, tomatte ronde, melons assortis, citrouille, calbasse, squash nain blanc, concombre long vert, concombre hâtifs, celeri, quatre variétés, rhubarbe, tabac de la Havane, coriante, sarriettes, bourrache, artichaut, oseille large feuille, doucette, pois, neuf variétés, millets pour oiseaux.

Graines de fleurs, 70 variétés de choix.

PLANTES.

Une grande variété de plantes et arbustes une belle collection de rosiers, nouveauté et ancienne variété, 900 Mespilus ou neffier du Japon, de semis de 4 à 6 pieds de partour

ARBRES FRUITIERS

Pouriers, Pommiers, Pruniers, Pecher, Brugnon, Amandiers, Abricotiers, Cerisiers, Noyer, Noisettier, Neflier, pots à fleur assortis.

Le tout à vendre à des prix très modérés chez
J. MENARD, 181, rue Vieille Levée,
entre Quartier et Hopital, Nlle-Orléans.
28 dec

T. BACHELIER,
MARCHAND DE GRAINES, BOTANISTE,
86, rue des Ursulines.

Vient de recevoir par la barque Butcher, et par les steamers Crescent City et Granada, un immense assortiment, comme suit:

Oignon,	Concombre,	Piment,
Poireau,	Cresson,	Pimprenelle
Artichaut,	Epinard,	Poirée, (ou bette)
Brême,	Gourgane,	Pois de plusieurs variétés,
Betterave,	Laitue,	
Cardon,	Romaine,	Radis, do do
Carotte,	Mache (ou doucette)	Rhubarbe,
Céleri,	Melon, 1er choix,	Roquette,
Cerfeuil,	Navet,	Sauge,
Chicorée,	Oseille,	Thym,
Choufleur,	Panais,	Tomate,
Chou navet,	Squash,	Scarole, &c.

Ainsi qu'un bel assortiment de GRAINES DE FLEURS, dont le détail est trop long pour être mentionné ici.

Il a aussi des plantes de Magnolia, des Orangers, des fraisiers, &c. &c. en grande quantité

N. B.—Les demandes spéciales à lui adressées, pour les arbres à fruit et d'ornement, ainsi que les plantes des pépinières et semences de la célèbre maison Affleck, seront également remplies promptement, aux prix du catalogue descriptif, inséré dans le "Southern Rural Almanach" de ce [illegible], déjà publié pour l'année 1856. 20 nov

Chaudières sucrières à [illegible]

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Great Duke, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:

CHAUDIÈRES EN FER BATTU.

54 x 20 pouces	72 x 26 pouces
56 x 14	58 x 20
60 x 22	78 x 28
	84 x 30.

CHAUDIÈRES EN FER FONDU.

48 x 18 pouces	52 x 20 pouces
54 x 20	58 x 21
72 x 28	78 x 28

Les ordres seront exécutés avec promptitude par
Elnov JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville

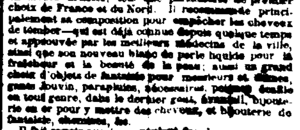

J. AUGÉ, Coiffeur,
No 63 rue de Chartres, enc. Bienville.

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames et messieurs qu'il vient d'augmenter son stock de cheveux et en divers articles, tels que parfumerie de premier choix de France et du Nord. Il recommande principalement sa composition pour empêcher les cheveux de tomber—qui est déjà connue depuis quelque temps et approuvée par les meilleurs médecins de la ville, ainsi que son nouveau blanc de perle liquide pour la fraîcheur et la beauté de la peau; aussi un grand choix d'objets de fantaisie pour messieurs et dames, gants Jouvin, parapluies, nécessaires, peignes, écaille en tout genre, dans le dernier goût, [illegible], bijouterie en or pour y mettre des cheveux, et bijouterie de fantaisie, chemises, &c.

Il fait savoir aussi que voulant écouler une certaine quantité de [illegible] dans le dernier goût à Paris, toile et [illegible], il les vendra au prix coûtant. Un grand assortiment de tresses, perruques, toupets et frisettes [illegible], frisette montée sur nattes circonstances d'une nouvelle invention, perruques de déguisement, et un grand choix de masques en cire avec barbe.

Il y a un salon spécial pour les dames et un [illegible] attaché à l'établissement.

[illegible] pour hommes se trouve au premier. Les ouvrages en cheveux sont garantis du meilleur goût et de la plus grande perfection.

Toutes ces marchandises sont au plus bas prix.

Leçons pour coiffure—M. Augé y apportera un attention toute particulière.

Vins, Café, Sucre, &c.

No 75, rue de la Vieille-Levée, entre Toulouse et St-Louis.

EN magasin et à vendre en gros et en détail par le soussigné:
250 boucauts riz de la Caroline,
200 sacs café Rio,
100 paniers huile Plagniol et Barigalupi,
100 barils sucre cassé,
100 do patates du nord,
200 do ognons du nord,
50 do haricots blancs,
100 do maquereaux No 3,
20 fruits assortis,
[illegible] tambours figues,
[illegible] gros [illegible] qualité,
100 [illegible] balais, &c. &c.
19déc—ab A. TITUS.